

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des États-Unis, ou de qui que ce soit d'autre, l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

(12-X-37)

Lord TWEEDSMUIR

Directeur-gérant : Georges PELLETIER

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

Montréal, jeudi 20 mars 1941

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST. NOTRE-DAME
MONTREAL

TOUS LES SERVICES
TELEPHONE : BELAIR 3361*

SOIRS, DIMANCHES ET FÊTES
Administration : BELAIR 3366
Rédaction : BELAIR 2984
Gérant : BELAIR 2239

Débarquement de troupes britanniques à Salonique (Lire en page 3)

La ville de Montréal et la "M. L. H. & P. Cons."

En marge de la communication d'un de nos lecteurs très au fait de la question de l'électricité

Les journalistes ont trop souvent relevé des bourdes de forte taille dans les études et les critiques d'amateurs sur le problème de la force motrice et de l'éclairage électrique pour courir d'eux-mêmes, en osant le manipuler, le risque de prendre un choc et de se brûler les doigts. Aussi sommes-nous heureux de pouvoir recourir aujourd'hui à ce propos aux lumières d'un expert.

Le renouvellement de contrat de la ville de Montréal avec la Montreal Light, Heat & Power Consolidated train depuis une dizaine d'années. Nous avons souvent dénoncé cette inaction qui faisait perdre aux contribuables des sommes considérables. Ceux-ci savent par ailleurs que tout ce qui se fait, ils savent que cette tacite reconduction pouvait bien n'être pas si tacite que cela, même si le chantage n'est pas toujours très sonore. Des politiciens peu scrupuleux avaient, on ne peut en douter, plusieurs cordes à leur arc ou à leur lyre qu'ils savaient pincer, dont la menace de la création d'une centrale municipale.

Inquiets et excédés, les contribuables, en nombre restreint, qui s'intéressent à ces choses assez spéciales, où, heureusement pour les intrigués, le grand public ne met jamais le nez, en étaient venus à croire qu'un arrangement, même médiocre, valait mieux pour le bien public que la perpétuelle incertitude, que la fausseté chronique de la situation.

* * *

Il nous paraît que c'est cet arrangement médiocre que M. T.-D. Bouchard vient de proposer, voire, à toutes fins pratiques, d'imposer au Parlement de Québec.

Les lecteurs trouveront en septième page la communication de l'un de nos lecteurs, qui est en ces choses bien mieux qu'un profane. Il souligne à propos certains des aspects bizarres de la situation. Notamment, la soudaineté de l'intervention de M. Bouchard, qui a pris tout le monde par surprise et qui n'est guère un homme rendu à l'autonomie de Montréal dont on parle beaucoup, mais qu'on respecte bien peu. De fait, comme le signale notre correspondant, le président du Comité exécutif, M. J.-O. Asselin, invité à se prononcer sur ce qu'on peut appeler le projet Bouchard, a dû commencer par déclarer qu'il n'a pas été consulté à ce sujet.

C'est donc le ministre des Travaux publics qui intervient directement dans nos affaires, et qui cherche nous fait cruellement sentir le bât de la tutelle.

Mais la ville de Montréal n'est pas la seule humiliée par le maire de Saint-Hyacinthe, qui ne prêterait pas, soit dit en passant, une intervention de ce genre dans les affaires de sa propre municipalité, dont il est le maire comme le député. M. Bouchard n'agit pas de façon à relever le prestige de la Régie des services publics. Il laisse à ce corps semi-judiciaire tout juste un droit de regard dans l'affaire, ou, si l'on veut, le soin d'entériner une décision rendue par le Parlement. Sauf le respect que nous devons à ces messieurs, le ministre des Travaux publics et de la Voirie juge bon de leur préparer un guide-âne.

Notre correspondant signale aussi ce que l'on pourrait appeler la conversion de M. Bouchard. Celui-ci estimait

qu'une électricité municipale coûterait de deux à trois millions, mais que le jeu en valait la chandelle (ou les millions de chandelles), puisque l'économie réalisée par Concordia serait de l'ordre de quelque \$750,000 par année.

Il n'est pas, cependant, hors de propos de noter que M. Bouchard, dans son amendement désormais fameux, ne semble ni ordonner ni même prévoir la signature d'un nouveau contrat entre la ville et la compagnie. C'est peut-être une façon de sauvegarder in extremis l'autonomie de la ville en lui laissant le droit de municipaliser son service électrique, mais c'est aussi le maintien d'une corde que peuvent pincer, à propos ou hors de propos, pour sécréter la compagnie, des politiciens sans vergogne. Il se peut qu'il n'en existe plus dans le présent Conseil ou que le nouveau régime les mette hors d'état de nuire. Mais le nouveau Conseil n'est à aucun point de vue assuré de pérennité.

La ville ne paraît nullement, comme on le constatera à la lecture des observations de notre correspondant, faire une opération avantageuse dans cette affaire. Elle perd pour commencer \$50,000 par année et sa situation financière présente ne lui permet pas de mépriser les milliers de dollars, ni même les gros sous.

Elle est, de plus, tenue de moderniser son système, ce qui lui demandera une dépense d'au moins un demi-million de dollars et profitera surtout à la compagnie.

Enfin, l'expropriation de la compagnie paraît, aux termes de l'amendement Bouchard, s'enfoncer de plus en plus dans la nuit des temps futurs. Nous ne sommes pas de ceux qui l'ont jamais conseillé. Le contrôle intelligent et exact des prix est une bonne chose. L'expropriation, c'est-à-dire la municipalisation, en est une autre. Nous n'avons jamais eu confiance dans les promesses administratives d'un conseil municipal, qui s'est souvent renouvelé, sans jamais s'annuler, puisque à deux reprises différentes en vingt ans il a dû subir la tutelle. Mais ce qui ajoute un attrait à la municipalisation, c'est l'aggravation constante des impôts de toute source, notamment de source fédérale. La municipalisation nous soustrairait à ces impôts et permettrait même, puisqu'ils sont de l'ordre de plusieurs millions par année, d'espérer pour tous les usagers un sensible abaissement de tarif.

* * *

Du reste, il y aurait un autre moyen d'arriver à la même fin: obtenir du gouvernement fédéral qu'il ne taxe les électricités privées que dans la même proportion que les électricités municipalisées ou étatisées.

L'heure est plus que jamais propice pour obtenir cette mesure d'équité. Le gouvernement de Québec et celui d'Ottawa sont comme les deux doigts de la même main. Mais... c'est M. Hepburn qui règne en Ontario et M. Hepburn ne veut pas entendre parler de cette égalisation de charges. Or on ne connaît pas encore dans le parti ministériel d'Ottawa, ou de Québec, un cowboy assez hardi pour tenter de prendre le taureau ontarien par les cornes.

Louis DUPIRE

20-III-41

A Ottawa

Le Canada aliène sa souveraineté sur le fleuve Saint-Laurent

Le bill d'assistance à Londres et la canalisation du fleuve par les États-Unis — M. Roosevelt sait ce qu'il veut et il le fait comme il le veut — M. King fait ce que veut M. Roosevelt — Et M. Godbout laisse tout faire, sur la parole de M. King — Démocratie, vain mot...

EN NOUS BATTANT POUR LA LIBERTÉ DES AUTRES...

(Par Léopold RICHER)

Ottawa, 20-III-41 — Le Canada paie de sa souveraineté absolue sur le Saint-Laurent le prix du bill des prêts des armements des États-Unis.

A l'ouverture de la séance de la Chambre des communes hier après-midi, le premier ministre, M. Mackenzie King, a annoncé qu'un accord entre les autorités fédérales canadiennes et les autorités provinciales de Toronto avait été signé à 11 h. 35, hier après-midi, au sujet de l'aménagement des forces hydrauliques de la section internationale des rapides du fleuve ainsi qu'au sujet du développement de la région des chutes Niagara. Ce premier accord porte les signatures de MM. Mackenzie King et C. D. Howe, ministre des Munitions et de l'Approvisionnement, au nom du gouvernement fédéral, et de MM. Mitchell Hepburn, premier ministre, et Harry Nixon, secrétaire provincial, au nom de la province de l'Ontario.

A 2 h. 40 hier après-midi, l'accord international a été signé entre les États-Unis et le Canada. Le premier ministre, le ministre des Munitions et M. John E. Read, conseiller au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, ont signé le document au nom de notre pays, alors que le ministre des États-Unis à Ottawa, M. Pierrepoint Moffat, le secrétaire d'État adjoint, M. Adolph Berle, et le président de la Commission fédérale de l'énergie électrique des États-Unis, M. Leland B. Olds, l'ont signé pour le compte du gouvernement de Washington. L'accord

(Suite à la dernière page)

L'actualité

Le métier d'écrivain

C'est un métier comme un autre mais qui devient, à ce qu'il semble, extrêmement coûteux. Une revue, qui paraît aux États-Unis, publiée à ce sujet des informations précises, piquantes, des informations dont l'on peut dire, pour le moins, qu'elles sont de grand prix.

Dans le monde du livre, aux États-Unis, il y a telle chose que le Best Seller. Comment traduire cela, trouver l'équivalent en langue française de cette désignation qui parle pour ainsi dire par elle-même? Le Meilleur Vendeur? Ça ne serait pas si mal, car le Best Seller, dans le monde commercial de la librairie américaine, c'est le livre qui se vend tout seul, le livre que tout le monde veut se procurer, sans doute pour le lire.

Or, il paraît que les Best Sellers coûtent cher, et même très cher, à leurs auteurs. Ce sont des enfants qui coûtent gros à leurs auteurs avant même que de naître. Ils doivent être l'objet d'une publicité précoce qui atteint des propor-

(Suite à la dernière page)

Bloc-notes

Pour prendre date

La commission de législation privée de l'Assemblée législative a adopté hier un projet de réforme de l'impôt montréalais qui comporte, dit la Gazette de ce matin, une hausse de 7 1/2% sur toutes les propriétés imposables et non imposables. L'un de nos camarades aura probablement l'occasion de revenir sur cette question. Pour prendre date, notons cependant tout de suite qu'il existe souvent, à propos de ces questions d'impôts, de singulières confusions.

Pour beaucoup de gens, les propriétés dites non imposables sont véritablement exemptes de tout impôt; pour beaucoup d'autres, l'expression ne paraît correspondre qu'à la propriété qu'on pourrait dire religieuse.

En fait, ces propriétés comprennent tout ce qui appartient aux divers gouvernements, — fédéral, provincial et municipal, — les églises de toutes les confessions, les écoles catholiques et protestantes, etc. Et l'examen du tableau préparé pour 1939-40, par exemple, offre aux gens peu renseignés certaines surprises. Ainsi, sur un total de \$317,835,461, les propriétés municipales comptent pour \$104,494,881, celles du gouvernement fédéral pour \$17,844,770, celles du gouvernement provincial pour \$11,990,660, celles de la Commission du Port (service fédéral) pour \$40,840,520, — ce qui fait, en chiffres ronds, pour ces services gouvernementaux, un total de \$175,000,000, soit plus de la moitié du chiffre des exemptions.

(Suite à la dernière page)

Le carnet du grincheux

Le Canada et les États-Unis sont tombés d'accord pour signer une entente à propos de la canalisation du Saint-Laurent.

L'affaire étant faite et bâclée, M. Godbout annonce que le Parlement de Québec en sera saisi et qu'il en pourra discuter tout à son aise.

M. Godbout a dit, dès hier, que cela pourra se faire, se fera dès aujourd'hui. Le vieux proverbe dit bien vrai: ne jamais remettre à demain.

Les six signataires de l'accord relatif à la canalisation du Saint-Laurent ont reçu, chacun, en souvenir, une plume en argent. Ottawa est-il si pauvre qu'il n'ait pu se payer le luxe d'offrir six plumes en or?

M. King a sans doute consenti à la canalisation du Saint-Laurent dans l'espoir de voir ainsi s'ouvrir une voie à l'exportation de nos blés.

Dans le temps, M. Bennett avait parlé de dynamiter le chemin du Canada vers la prospérité. M. King pense maintenant à creuser ce chemin-là.

Ce fonctionnaire provincial qui donne le meilleur de son temps, — c'est une façon de parler, — à son article quasi quotidien au Soleil, en marge de la guerre, — propagande qui le paie grassement, — ferait peut-être bien de s'occuper de sa vraie besogne, au lieu de travailler à faire croire qu'il n'y a que lui et le parti qui l'a placé où il est à être loyaux citoyens du Canada.

Ce monsieur n'a pas encore digéré le fait que le maréchal Pétain est le chef de l'État français. Préférerait-il que ce fût Gide ou quelque autre "maître" d'une littérature qui eût sa large part d'influence dans le désastre de la France qu'il feint de regretter, sans paraître se douter que ses auteurs favoris, à lui, l'ont en partie conduite où elle est maintenant?

Il paraît que l'impôt municipal sur le revenu sera aboli le premier mai 1942. A cette date-là restera-t-il encore des gens ayant un revenu?

Le Grincheux

20-III-41

Un triomphe de la charité.

LE RESULTAT INESPERÉ DE LA CAMPAGNE DE LA FEDERATION DES OEUVRES

Le résultat de la campagne de charité en faveur des œuvres canadiennes-françaises est tellement éloquent qu'il ne nécessite aucun commentaire élaboré. Nous voulons signaler toutefois, comme l'a fait hier soir le président de la campagne, M. Philippe Brais, l'élément caractéristique du succès remporté: c'est surtout la contribution des paroisses, du petit salarier, de l'écolier, l'obole du pauvre qui ont donné la victoire éclatante et inespérée.

Les nôtres ont donné là la preuve la plus probante de la puissance de la solidarité sociale. Ils trouveront leur récompense dans la satisfaction du devoir accompli sans mesquinerie envers les milliers de malheureux de notre ville. Les centaines de milliers de souscripteurs méritent le merci ému des œuvres fédérées, fiduciaires des malheureux.

(Suite à la dernière page)

Les Allemands recommencent leurs grands bombardements

Ils dévastent les ports anglais, dont Londres — Furieuses attaques d'hier — Les Anglais ont confiance dans le secours américain — La crise de la natalité en France s'accroît — Quand il y a 2 millions de Français prisonniers... Décroissance prévue de 400,000 hommes par année — Les extrêmes soucis du maréchal Pétain

L'accord sur le fleuve Saint-Laurent et ses conséquences politiques

La situation dans les Balkans s'éclaircirait, selon Berlin, mais on ne dit pas dans quel sens. On comprend néanmoins que Belgrade, malgré l'apparente résistance opposée d'abord à Berlin, pour ce qui est du traité d'adhésion à l'Axe, est sur le point de signer l'accord final. On attendrait l'arrivée à Berlin du ministre japonais Matsuo pour qu'il assiste à la cérémonie finale de l'annexion à peine déguisée de la Yougoslavie. Quant à la Turquie, elle n'a pas accepté jusqu'ici les propositions de l'Allemagne, malgré toute la pression exercée du côté d'Ankara par von Papen, au nom de Berlin. Tout ce que le Reich déclare, c'est que "la situation s'est clarifiée". On ne connaît pas la portée exacte de la réponse d'Ismet Inönü à Hitler.

Londres a souffert hier soir le plus violent bombardement aérien de l'année. Pendant plus de six heures des centaines d'avions de tout genre ont déversé au-delà de 10,000 bombes de tout calibre sur la capitale anglaise. Berlin se vante d'avoir détruit plusieurs grands docks de la Tamise et des quartiers avoisinants, ainsi que d'avoir allumé le feu à bord de plusieurs cargos et paquebots à l'ancre dans la Tamise. Londres même fait savoir qu'un vaste hôtel, cinq grands hôpitaux, un important magasin à rayons, plusieurs centaines de maisons d'habitation et de boutiques ont été atteints et mis en poussière. On ne parle pas des pertes de vie, mais tout ce dommage ne s'est pas fait sans qu'il y en ait plusieurs centaines. Pendant ce raid allemand, les Anglais en exécution un d'importance sur le centre ferroviaire et industriel de Cologne, raid qui a causé, de ce côté, des pertes considérables aux industries de guerre et aux chemins de fer de Cologne, l'une des principales plaques tournantes des transports du Reich. La guerre des sous-marins continue. La marine germanique se réclame d'avoir coulé hier 59,000 tonnes de cales anglaises, tandis que l'aviation du Reich en aurait détruit 7,000 autres. Londres ne confirme rien de cela.

La situation en France occupée est très sérieuse, du fait de l'internement de 2 millions de prisonniers français, soit en France occupée, soit en Allemagne, de la baisse de la natalité et de la dénutrition dont souffre la France en bloc. C'est un des plus graves sujets de soucis du maréchal Pétain.

Les États-Unis viennent d'adopter à une majorité de plus de 280 voix, au Congrès, le bill mettant à la disposition du gouvernement de M. Roosevelt la somme de \$7 milliards à dépenser d'ici seize mois pour donner suite à la loi de prêt-bail de matériel militaire à l'Angleterre. Le Sénat ne tardera pas à donner lui aussi son assentiment à cette dépense colossale. D'autre part un accord vient de se signer entre MM. King et Roosevelt, qui devra être soumis aux parlements des deux pays, relativement à la canalisation du fleuve Saint-Laurent, tant pour fins de navigation que pour fins hydro-électriques. Ottawa reste plutôt réticent à ce sujet. On comprend que M. Roosevelt a insisté pour obtenir cette concession. Autrement, des tribunaux ou des traités internationaux ont cédé aux États-Unis d'assez larges tranches, en dispute, du territoire canadien. Maintenant, des accords canado-américains consentent aux États-Unis des concessions considérables dans le domaine de la navigation et des travaux d'art sur le fleuve Saint-Laurent. Des députés ont parlé dernièrement de la possibilité de l'annexion économique du pays aux États-Unis, par suite de la guerre présente. L'avenir dira s'ils auront eu tort de parler de pareille éventualité.

ANGLETERRE

Depuis août 1940, l'Angleterre a subi de toutes parts de violents raids aériens, qui ont détruit des milliers de maisons, des centaines d'usines, créé des dégâts énormes dans plusieurs grandes villes telles que Londres, Southampton, Hull, Coventry, Swansea, Bristol, Manchester, Liverpool, Glasgow; la plupart des villes ainsi pilonnées sans merci sont de grands ports de mer britanniques. Les villes de l'intérieur ont moins souffert, relativement, mais elles ont eu leur large série de bombes et de dommages, elles aussi. L'objectif allemand est évidemment de terroriser la population, d'arrêter la production industrielle, de paralyser les importations et les exportations, de jeter le démoralisation parmi le peuple, d'affamer le Royaume-Uni et de le mettre hors d'état de résister à une invasion, qui reste prévisible, même si elle n'a pas encore été tentée pour de bon. Les terribles bombardements aériens récents de Liverpool, de Glasgow, celui de Londres, qui a dépassé la nuit dernière tout ce qu'on avait déjà vu, continuent la série rouge. Jusqu'ici, néanmoins, l'Angleterre et sa population ont tenu bon, quoique les bombes aient contraint des millions d'hommes et de femmes à coucher, presque chaque nuit, un peu partout à travers le Royaume-Uni, dans des locaux souterrains plus ou moins hygiéniques, où ils ne sont pas toujours absolument à l'abri; car des bombes sont tombées jusque sur des refuges nocturnes dans les sous-sols et dans le métro et ont tué des centaines de civils anglais. On a quelque peu amélioré l'état de ces abris, mais ils restent assez peu hygiéniques, malgré tous les efforts du gouvernement, à cause de l'entassement qui, forcément, s'y pratique pendant de longues heures, et de la promiscuité presque obligée de ces foules de réfugiés dans les maisons, souvent, ont disparu, volatilisées par les explosifs du Reich. Les méthodes de défense aérienne sont meilleures qu'elles ne l'étaient dès l'automne dernier, mais les ennemis eux aussi ont perfectionné leurs modes d'attaque et se mettent très souvent hors d'atteinte des obus antiaériens. Il se passera quelque temps avant qu'on ne réussisse à enoyer complètement

les attaques nocturnes, ainsi qu'on l'a déjà fait prévoir. Néanmoins, l'évacuation de certains quartiers, l'amélioration relative des abris antibombes, le courage de la masse ont empêché jusqu'ici le sentiment de panique qui aurait été assez explicable dans les circonstances, parmi la masse des femmes et des enfants, victimes innocentes d'une guerre atroce. On croit que les Allemands, qui ont dû donner à l'hiver quelque répit à la population de Londres, par suite de l'extrême mauvais temps sur la Manche et la mer du Nord et des brouillards intenses des mois froids, sont à recommencer leurs offensives en masse. L'Angleterre se prépare en conséquence et affirme sa détermination de tenir, quoi qu'il en coûte de toutes manières. L'intervention de Washington, avec sa législation de prêt-bail, a eu d'heureuses conséquences psychologiques en Angleterre, en attendant qu'elle en ait de militaires et d'économiques.

LA CRISE FRANÇAISE

"La France est aujourd'hui en proie à de très graves difficultés et peut en rencontrer encore de plus graves sur sa route", disait hier le maréchal Pétain au cours d'une visite à Grenoble, où on l'a acclamé. En effet, si la France a maintenant une marine de guerre plus forte, à vrai dire, qu'en juillet dernier, après Oran, — la "Dunkerque" endommagée est à la veille de reprendre la mer, la "Provence", qu'on disait avoir été coulée, est bel et bien intacte, le "Strasbourg" aussi, le "Jean-Bart", sauvé de justesse en juin dernier, alors qu'il était inachevé, est maintenant presque à pied d'œuvre, à Casablanca, et, à Dakar, le "Richelieu" est à subir ses derniers aménagements, — et si cela lui est un atout considérable, il reste que 2 millions de soldats français, qui étaient dans la vigueur de l'âge, sont immobilisés dans les camps de détention allemands et que leur libération se fait attendre. On croit que Hitler les tient afin de les affaiblir, de toutes façons, et ainsi de diminuer le meilleur capital humain de la France. La tuberculose, toutes sortes de maux les rongent, avec le débordement et l'ennui, qui les démoralisent. Et la natalité française, qui n'était pas déjà élevée, subit, du fait de l'absence de ces 2 millions d'hommes jeunes, une crise qu'accroît aussi l'insuffisance de l'alimentation pour les femmes, les enfants, tous les Français, de quelque classe sociale qu'ils soient. Des voyageurs revenant d'Europe aux États-Unis affirment dans des entrevues aux journaux de New-York (voir le "Sun", 18 mars) que, si la guerre se prolonge encore deux ans, non seulement la masse souffrira cruellement de la faim, mais qu'il y aura un excédent formidable des décès sur les natalités, avec des conséquences des plus dangereuses pour l'avenir de la race française en bloc. La population de la France était avant la guerre, au maximum, de 40 millions, dont 2 millions sont dans des camps de détention, aux temps présents. Du point de vue de la perpétuation des familles, cela représente, calcule-t-on, non pas un vingtième, mais bien un sixième de la population, puisque ce sont des hommes en âge d'avoir des enfants qui sont les plus nombreux internés. Tant que ces 2 millions restent dans les camps de prisonniers, il est évident que les naissances seront moins nombreuses, dans les familles de France. On estime qu'il y aura là un déficit de 250,000 naissances par an, en moyenne. Et si l'on ajoute à cela la mortalité plus élevée parmi les enfants et les femmes souffrant de dénutrition ou de malnutrition du fait de la guerre, de l'occupation, du blocus continental, et pour toutes sortes d'autres causes dépendant de la guerre, ou occasionnées par elle, il est tout à fait possible que l'excédent de la mortalité sur la natalité soit ces années-ci de 400,000 par an. Deux ans de guerre de plus et cela voudrait dire presque un million, avec les conséquences que cela produirait dans une vingtaine d'années, — comme en a produit de terribles la perte de 2 millions de soldats français de 1914 à 1918. L'existence de tels faits et de telles prévisions harcèle le chef de l'Etat français et indique bien que la question de la mise en liberté des deux millions de soldats français prisonniers des Allemands depuis juin dernier est une des plus graves de l'heure présente, avec celle du ravitaillement. On peut croire que les âmes damnées de Hitler et lui-même ont réfléchi à tout cela et que leur politique d'affaiblissement et d'usure des réserves vitales de la France fait partie de leurs calculs quant à leur domination de l'Europe.

ETATS-UNIS ET CANADA

Washington et Ottawa ont signé hier un accord relatif à la canalisation du fleuve Saint-Laurent. Cet accord équivaut presque à un abandon de souveraineté de la part du Canada sur ses eaux navigables de l'Est et du centre. M. King est jusqu'ici resté réticent sur tout cela; et le premier ministre du Québec, M. Godbout, du dernier mutisme. Ni Ottawa ni Québec n'avaient le mandat explicite de ratifier ce projet de canalisation dont on ne connaît même pas encore les modalités précises; et il n'en fut nullement question aux dernières élections, — la québécoise de 1939 et la fédérale de 1940. Mais, en temps de guerre, — et MM. King et Roosevelt ainsi que M. Godbout allèguent nécessité de guerre, quand tout le monde sait que rien de tout ce projet ne peut pratiquement prendre corps d'ici quatre ans au plus tôt, alors que la guerre sera finie, ou le monde tout à fait ruiné, — en temps de guerre les gouvernements prennent toute la latitude qu'ils veulent, alléguant raison d'Etat. Et la critique peut être dangereuse à exprimer, même la mieux raisonnée. — G. P.

20-III-41

Au service funèbre de Mgr Dubuc à Saint-Jean-Baptiste

S. E. Mgr Charbonneau officie — Très nombreux clergé présent — L'église était remplie de fidèles

Son Excellence Mgr Charbonneau, archevêque de Montréal, a célébré ce matin le service de Mgr L.-A. Dubuc, curé de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste, en présence des nombreux fidèles de cette paroisse et de plusieurs centaines de membres du clergé. Mgr Dubuc, curé de Saint-Jean-Baptiste, depuis l'année 1913, est mort dimanche dernier. La translation des restes du presbytère à l'église avait eu lieu hier après-midi. Mgr Conrad Chaumont, vicaire général du diocèse de Montréal, avait officié à la cérémonie, assisté de l'abbé Gédéon Sanche, curé de Notre-Dame-des-Neiges, et de l'abbé Arthur Deschênes, curé de Saint-Brigide.

Un premier service a eu lieu ce matin pour Mgr Dubuc, à 8 h. Tous les enfants des écoles, garçons et filles, y assistaient sous la direction de leurs maîtres et maîtresses. Le Père Cadieux, C.S.V., a officié à ce premier service, assisté de l'abbé Donat Bédelle, comme diacre, et de l'abbé Paul Godin, comme sous-diacre.

A l'autel, au service de 9 h. 30, Son Excellence Mgr Charbonneau avait comme assistants: M. le chanoine J.-A. Mousseau, prêtre assistant; le R. P. Philippe-Pagé, C.S.V., comme diacre d'honneur, et l'abbé Henri Jasmin, comme sous-diacre d'honneur; le R. P. C. Comeau, Eudiste, comme diacre d'office, et l'abbé N. Lamarque, comme sous-diacre d'office. L'abbé Paul Touchette, de l'archevêché de Montréal, agissait comme maître de cérémonie.

Dans le sanctuaire, on remarquait à des prie-Dieu: S. E. Mgr Forget, évêque de Saint-Jean-de-Québec; Mgr Georges Chartier, vicaire général; Mgr A.-V.-J. Piette, curé de Saint-Stanislas; Mgr J.-A. Ri-chard, curé de Notre-Dame des Sept-Douleurs de Verdun; Mgr J.-A. Picotte, curé de Longueuil; Mgr Edgar de Laroche, supérieur des Missions Étrangères; Mgr A. Sénécal, ancien curé de St-Denis-Richelieu; Mgr Chausse, supérieur du Collège de St-Jean-sur-Richelieu; Mgr Jeanotte, P.S.S., directeur de l'Œuvre de Saint-Pierre Apôtre.

Dans les stalles du sanctuaire, on remarquait: MM. les abbés Léon Verschoelden, curé de Pointe-Claire; Jean Lanoix, vicaire de Saint-Pierre aux Liens; A.-C. Robillard, ancien curé; J.-A. Bastien, curé de Saint-Roch; L.-P. Choquette, curé de Saint-Louis de Gonzague; F.-X. Mon-gau, vicaire de Saint-Pierre-Claver; A. Hébert, vicaire de Saint-Jean-Berchmans; Philippe Auger, séminariste de Saint-Hyacinthe; Louis Le-grand, aumônier du Bon-Pasteur; Charles Lussier, curé de Saint-Pierre aux Liens; J.-H. Caumartin, curé de Saint-Jean-Berchmans; J.-L. Olivier, curé de Sainte-Catherine; G. Pariseau, du collège Laval; E. Guilbert, vicaire de Saint-Denis; Louis-P. Allaire, aumônier de l'Hospice Gamelin; J.-A. Paquin, desservant de Saint-Jean-Baptiste; Lionel Latour, Gérard Bergevin, Raoul Tessier, Gabriel Miller, tous vicaires de Saint-Jean-Baptiste; les RR. PP. S.-A. La-rochelle, O.M.I., Henri Gauthier, supérieur des Pères Blancs, Damase Caron, supérieur des missionnaires du Sacré-Cœur, Ferdinand Coiteux, O.F.M., Albert Lortie, O.M.I., J. Perron, O.M.I., Louis, O.F.M.C., L.-J. Lefebvre, Eudiste, P.-M. Gaudreau, provincial des Dominicains, A. Champagne, S.J., Jules Poitras, C.S.C., Raphaël Denault, O.F.M., J.-N. Maltais, S.S.S., Lorenzo Picher, curé de la paroisse de Notre-Dame du Très-Saint-Sacrement; J. Gaudet, S.S.S., J.-E. Noisette, C.S.V., L.-O. Jalbert, C.S.V., MM. Pierre Dupai-gne, Étienne St-Jean, Ernest Sa-vigne, tous trois Sulpiciens; MM. les abbés C. Paradis, G. Hébert, J. Raymond Archambault, de Sher-brooke, Amalida Dorval, curé de Verchères, J.-O. Maurice, curé de Saint-Denis, C. Beaugrand, aumônier de l'école Jean-Talon, J. Arthur Vézina, du séminaire de Saint-Hyacinthe, Gustave Dumontet, vicaire de Saint-Clément, C.-E. Poirier, vicaire de Longueuil, Paul-Émile Gauthier, de Val-Morin, A. Laroc-que, de Saint-Ambroise, Philippe Chartrand, supérieur du séminaire de Sainte-Thérèse, Amédée Robert, vicaire, Jean Bertrand, des Syndi-cats catholiques, Arthur Payment, curé de Saint-Vital, et son vicaire, Bernard Landry, Hector Ouesnel, curé de Sainte-Dorothée, J.-R. Oul-met, vicaire de Saint-Clément; les

Dans les Balkans Des soldats britanniques arrivent à Salonique

Vastes approvisionnements de pétrole — "La question grecque a déjà été réglée", dit Berlin — La Yougoslavie signerait le pacte le 26 mars — La loi martiale en Turquie d'Europe

Belgrade, Yougoslavie, 20 (A.P.) — On rapporte aujourd'hui que la Grande-Bretagne aurait débarqué des effectifs considérables à Salonique, le grand port grec qui serait vraisemblablement le premier objectif d'une offensive allemande lancée de la Bulgarie. On croit comprendre que c'est la première apparition des soldats anglais à Salonique quoique le débarquement d'une armée anglaise qui atteindrait 300,000 hommes s'effectuait depuis plusieurs jours dans cinq ports différents du sud de la Grèce. La nouvelle qui est venue de Geygelia, petite ville yougoslave située tout près de la frontière grecque, dit que l'on a débarqué en même temps que les troupes de vastes approvisionnements de pétrole et que la population de Salonique a fait un accueil enthousiaste aux soldats anglais. On n'a pu faire confirmer la nouvelle par la légation anglaise ou par la légation grecque, mais les deux gouvernements n'ont encore confirmé la nouvelle d'aucun débarquement de troupes anglaises en Grèce quoique la chose soit admise dans les cercles diplomatiques.

Les dépêches de Berlin reçues à Belgrade prétendent que "la question grecque a déjà été réglée". Ces dépêches ne précisent pas quel est ce règlement, mais elles affirment qu'il s'écoulera peu de temps avant que cette conflagration qui menaçait d'atteindre d'autres États balkaniques soit éteinte.

Le correspondant berlinois du journal *Vreme* dit que l'on a trouvé

le moyen de sauvegarder l'honneur et l'indépendance de la Yougoslavie et de la Turquie tout en amenant dans l'orbite de l'Axe. Les Allemands continuent à affirmer que la Yougoslavie signerait le pacte tripartite Rome-Berlin-Tokyo le 26 mars. Certains prétendent que la plus forte concession que consentirait la Yougoslavie serait de permettre le passage des trains-hôpitaux et de matériel de guerre à travers son territoire.

Une dépêche d'Istanbul dit que l'ambassadeur allemand en Turquie, M. Franz von Papen, se rendrait prochainement à Berlin pour présenter un rapport touchant l'entretien qu'il eut hier à Chypre le ministre turc des affaires étrangères, M. Sukru Saracoglu, et le ministre des affaires étrangères de Grande-Bretagne, M. Anthony Eden.

Ankara, Turquie, 20 (A.P.) — L'Assemblée nationale turque a approuvé hier à l'unanimité la décision du gouvernement de prolonger le régime de la loi martiale en Turquie d'Europe et dans la région qui longe les Dardanelles. On conclut de là que la Turquie entend continuer à exercer la plus grande vigilance en dépit des ouvertures que lui a faites l'Allemagne.

Belgrade, 20 (A.P.) — On apprend que l'ancien premier ministre Milan Stoyadinovich, qui était tenu pour favorable à l'Axe et qui était gardé à vue depuis de longs mois, aurait été exilé en Grèce par les autorités.

Afrique

Le siège de Cheren progresse

Le Caire, Égypte, 20 (A.P.) — Le haut commandement anglais dans le Proche-Orient rapporte dans son bulletin d'aujourd'hui que le siège de Cheren progresse en dépit de violentes contre-attaques italiennes, que l'aviation anglaise y participe activement en bombardant et mitraillant les positions ennemies et que les pertes italiennes ont été particulièrement lourdes au cours des engagements d'hier.

Le bulletin révèle également que l'on a fait 200 prisonniers italiens et pris six canons lors de la reprise de Berbera, la capitale de la Somalie italienne.

Le commandement de la Royal Air Force annonce de son côté des attaques en plongée contre les positions ennemies du secteur de Cheren, ainsi que de violentes bombardements contre Asmara, la capitale de l'Erythrée, et Tripoli, capitale de la Libye, outre les attaques contre des aéroports ennemis en Libye et contre l'aérodrome de Dessye en Éthiopie.

L'entraînement militaire et les procès

Si les cours de justice comprennent l'impossibilité de faire revenir du front des soldats accusés d'offenses criminelles, il reste que ceux qui doivent subir des procès ne peuvent être empêchés par l'entraînement militaire obligatoire. C'est en substance ce que disait M. le juge Desmarais ce matin en déclarant l'absence de René Paradis, 21 ans, 2394 rue Logan, qui a omis de se présenter en cour pour répondre à une accusation d'agression sur une femme.

Me Paul Hurléau, avocat de Paradis, demanda une remise à quatre mois, en disant que son client était à subir son entraînement militaire de quatre mois à Sorel. Me Pierre Décaray, registraire à Montréal pour le département de la Défense nationale, a corroboré le témoignage de Me Hurléau. Me Antoine Sénécal, procureur de la Couronne, a déclaré que selon la loi Paradis est susceptible de revenir devant les tribunaux si un subpoena lui est envoyé et remis par l'entrepreneur d'une autorité militaire compétente.

Le tribunal a fixé alors le procès de Paradis au 3 avril. Paradis est susceptible d'un emprisonnement de deux ans s'il est trouvé coupable.

Chez le coroner

Outre le cadavre de M. Emile Biette, 48 ans, 201, rue Plateau, une des victimes de l'explosion de la firme A. Hollander & Sons, Limited, on a transporté ce matin à la morgue les corps de quatre autres personnes. Notamment, celui de Mme Renée-Pothier Doucet, 69 ans, 18, rue Werdale, que l'on trouvait morte de bonne heure ce matin dans le parc Werdale de Westmount vêtue de ses vêtements de nuit. Le verdict n'a pas encore été rendu dans ces cas. Les médecins légistes sont à faire l'autopsie du cadavre. Selon des renseignements obtenus, il s'agirait d'une maladie qui n'en était pas à sa première suite de son domicile, la nuit.

Pierre Lafite, 61 ans, 12507, rue Ste-Elisabeth; Archibald Harris, 61 ans, 548, rue Ste-Madeleine; et Joseph Rawlin, 43, rue de la Montagne, sont tous trois morts en chambre ce matin et leurs corps ont été transportés à la morgue pour enquête.

La Fédération

La campagne continue... à l'extérieur

(Dernière heure)

Bien que la 9e campagne de la Fédération des Œuvres de charité canadiennes-françaises se soit officiellement hier soir, avec le succès que l'on sait, il semble que le dernier mot n'est pas dit, non seulement en ville, mais même à la campagne, d'où continuent à arriver des souscriptions.

On a reçu cet avant-midi, au comité central, des contributions sous forme de chèques, de mandats-postes, de billets de banques, etc. Signalements, entre autres, les envois suivants: \$3, de Lavaltrie, Qué., (anonyme); \$1, de Rougemont, Qué., (anonyme); \$1, d'Ithaca, New-York, avec un mot ainsi rédigé: "Avec la sympathie d'une Française" (anonyme).

Et le courrier n'était pas encore totalement dépeuplé à midi...

Dernière heure

Québec en faveur de la canalisation

La "Beauharnois" à la province

Québec, 20 — Réunis en caucus ce matin à Québec, les députés ministériels se sont prononcés en faveur de la canalisation du Saint-Laurent. On annonce également que le gouvernement provincial achètera la Beauharnois et on affirme que le gouvernement fédéral céderait en compensation, par la province de Québec, le canal de la navigation à la Beauharnois au coût de \$25,000,000.

Le Père Lambert écrit de Paris à sa mère

Première lettre depuis juin 1940 — Le religieux trappiste est interné civil à Paris — Le groupe des Canadiens de Benais — Visite tous les quinze jours — Vie en famille dans une grande salle

Les Trois-Rivières, 20. — Mme Adélaïde Lambert, mère du Père Lambert, religieux de la Fraternité sacerdotale, vient de recevoir une lettre de son fils, présentement interné civil à la Grande Caserne Saint-Denis, à Paris, en France. Depuis plusieurs années, le Père Lambert était au Château de Benais, maison-mère de cette communauté.

Mme Lambert n'avait pas reçu de nouvelles de son fils depuis juin 1940. On imagine la joie qu'elle et sa famille ont éprouvée en trouvant dans le courrier une lettre à l'écriture familière. Voici quelques passages de la lettre du religieux trappiste.

L'en-tête de ma lettre vous indique que je suis toujours en France, mais comme interné civil avec beaucoup de Canadiens: une cinquantaine de nos religieux (de quatre maisons en France) s'y sont rencontrés. Nous sommes dans une grande salle, vivant en famille. Une dizaine de nous sont prêtres et y disent leur messe tous les matins. Le moral est excellent puisque les saints sont bonnes et que l'on y mène à peu près la même vie qu'à Benais. En effet, on nous autorise à continuer ici nos études théologiques... Ici, nous sommes à une demi-heure de notre maison-mère. Ceux de nos frères qui y sont demeurés viennent nous rendre visite tous les quinze jours et nous apportent des douceurs et des gâteries. Cela rappelle le temps du collège où les parents ne venaient jamais au parloir sans apporter de bonbons, etc. (La lettre porte la date du 30 octobre).

Le Père Lambert ajoute qu'il a pu écrire par l'entremise de la Croix Rouge internationale et précise qu'on peut lui répondre par la même voie, en adressant: l'abbé Albert Lambert, no matricule 1113, chambre 53, Grande Caserne Saint-Denis, Paris (Seine). International Red Cross-Genève-Suisse. (Mme Lambert est domiciliée à 1072, rue St-Martin, aux Trois-Rivières). Le Père Lambert est le frère de Mlle Letitia Lambert, de M. Léon Lambert, marchand de nouveautés, rue Champ-fléac, et de M. Joseph Lambert, mécanicien-dentiste, tous des Trois-Rivières.

Liste d'internés

Parmi les autres Canadiens internés à la Grande Caserne Saint-Denis, on relève les noms suivants, avec l'origine canadienne: René-Joseph Beauchemin, de Drummondville; Pierre Beaudry, de Montréal; Ernest Bourgeois, de St-Basile; Armand Buisson, de St-Marc de Shawinigan; Eloi Côté, de la Baie-du-Febvre; Gilbert Guérin, de Valleyfield; Jean-Philippe Dallaire, de Hull; Pierre de Montigny, de Ste-Angèle; Henry de Ridder, de Montréal; Roger Dubord, de Montréal; J.-Avila Dufresne, de St-Martin; Alfred J. Filion, de Ste-Thérèse; René Fortin, de Montréal; Laurent Fréchette, de Drummondville; Père Eustache Gagnon, C.S.C., transféré du Mans à Saint-Denis, de St-Laurent, près Montréal; Georges-H. Gagnon, de St-Georges de Beauce; Antonio Gélinas, de St-Maurice; Liguori Gélinas, de Ste-Flore; Réal Groleau, d'East-Broughton; Rosaire Guillemin, d'Ottawa; Florent Labonté, de St-Evariste de Frontenac; Albert Lambert (voir ci-haut); Oléa Lahiel, de Ste-Genève; Georges Lapointe, de Shawinigan; Elphège Lebel, de Kingsley; P.-H. Lefebvre, de St-Simon de Bagot; John Léonard, de Montréal; Camil-

Londres subit le plus violent bombardement depuis le début de l'année

Durant six heures — Pâtés de maisons démolis — Services publics désorganisés

Nouvelle tactique allemande

Londres, 20 (C.P.) — L'exode des sans-abri d'un quartier durement éprouvé par le bombardement de la nuit dernière, le plus violent que la capitale anglaise ait subi depuis le début de l'année, s'opère activement aujourd'hui. Toute une procession de gens sortent de la ville en poussant des voitures d'enfants et toutes sortes de véhicules où ils ont entassé ce qu'ils ont pu sauver de leurs biens. Les pompiers, qui ont la figure noire, pour avoir combattu l'incendie toute la nuit dans ce quartier ouvrier, s'efforcent d'aider et d'encourager ces pauvres gens.

Le bombardement de la nuit dernière a duré six heures; il a complètement démolé des pâtés de maisons entières, atteint cinq hôpitaux, partiellement détruit un grand hôtel et désorganisé les services publics. Des milliers de bombes incendiaires ont allumé de nombreux incendies, petits et gros, et les flammes ont ensuite servi à guider les aviateurs qui venaient jeter des bombes explosives.

Un grand magasin à rayons a été complètement détruit par l'incendie et des bombes ont par la suite blessé plusieurs pompiers qui combattent les flammes. Sept personnes ont été tuées dans un même immeuble. On a retiré un grand nombre de cadavres des débris d'un abri public atteint par une bombe. Tout un pâté de maisons a été démolé par deux bombes explosives dans un autre quartier. Un poste de police a été démolé et plusieurs policiers en service ont été tués. Dans un autre quartier, cinq personnes ont été tuées et plusieurs

autres blessés lorsqu'une conciergerie a été atteinte. L'un des hôpitaux atteints abritait plusieurs centaines de blessés dans la banlieue, mais on ne compte que cinq victimes.

Les aviateurs allemands ont fait l'essai d'une nouvelle tactique la nuit dernière. Un avion solitaire chargé de bombes venait d'abord illuminer les objectifs par les incendies qu'il allumait, puis il était suivi quelques minutes plus tard par une formation de 10 à 20 avions chargés de bombes explosives. On croit que les Allemands ont voulu profiter de la leçon du grand bombardement incendiaire du 29 décembre où les mauvais temps ne leur a pas permis de mettre à profit les conflagrations allumées pendant les premières heures de la soirée. Les experts anglais disent que cette tactique ne s'est pas avérée plus efficace que les précédentes puisque les pompiers et les gendarmes réussissent à éteindre presque toutes les bombes incendiaires avant qu'elles aient pu mettre le feu. Les gendarmes ont été tellement vigilants que l'on affirme qu'aucune conflagration ne faisait rage à la fin de l'attaque. Le feu de barrage de l'artillerie anti-aérienne a été particulièrement violent, mais on n'a abattu qu'un seul avion de bombardement allemand.

Les aviateurs allemands ont concentré leurs efforts sur Londres, car on ne rapporte que quelques légers bombardements ailleurs, sur les deux rives de l'estuaire de la Tamise et dans le sud de l'Angle-terre.

Le Lessard, de Shawinigan; H.-C. Marsolais, de St-Jacques; J.-R. Massé, de St-Sylvestre de Nicolet; Yves Masson, de Montréal; Jean-B. Mathieu, de Québec; Lucien Mathieu, de Québec; Camille Nicoud, de Coronation, Alberta; Remi Paquet, de St-Côme de Beauce; Armand Proulx, de Bonneville; Louis Rainville, de St-Félix de Valois; Germain Richer, de Sherbrooke; Lucien Rochelleau, de Montréal; Léonidas Rodrigue, de St-Samuel de Frontenac; Patrice Roy, de la Rivière du Loup; Lionel St-Germain, de Québec; Albert Touchette, de Drummondville; R.-A. Turcotte, de St-Méthode; Albert J.-W. Vail-lancourt, de Québec.

L'armée anglaise du Nil établit un record

Londres, 20 (C.P.) — Le ministère de l'Information déclare aujourd'hui que l'armée anglaise du Nil a établi un record de vitesse mondial en détruisant complètement l'armée de 150,000 hommes rassemblée par le maréchal Graziani pour entreprendre l'invasion de l'Égypte en ne subissant elle-même que des pertes de moins de 2,000 hommes.

Le bulletin du ministère de l'Information rappelle la campagne de Libye et les longues marches à travers la Somalie et le sud de l'Éthiopie pour appuyer son assertion que jamais l'armée allemande n'a eu à rencontrer un adversaire tel que l'armée anglaise d'aujourd'hui. L'avance rapide en Somalie et en Éthiopie, dit le bulletin, constitue "une performance bien plus remarquable que celle des Allemands en France" du point de vue de l'endurance des hommes et des machines. Les défenses italiennes en Afrique étaient "réellement puissantes" et les soldats italiens "courageux", mais, comme question de fait, les Anglais étaient trop forts pour eux; la Grande-Bretagne a appris la leçon de ses revers". Le bulletin dit encore que les pertes de Dunkerque étaient graves à cette époque, mais qu'il existe aujourd'hui une nouvelle armée qui possède des armes infiniment plus variées et plus puissantes.

Cette affaire "inconvenante" à la police provinciale

Le policier qui a dénoncé la conduite de ses camarades a été congédié, prétend-il. Québec, 20 (D.N.C.) — Dans l'affaire des officiers de la police provinciale remerciés de leurs services pour inconvenance commise au sujet d'un prévenu accusé d'offense aux bonnes mœurs, le 4 février dernier, il y a eu cinq policiers remerciés de leurs services et un sixième suspendu de ses fonctions. L'un des policiers remerciés de services, M. Hilda Paré, est celui qui, dans l'exercice de ses fonctions, a fait rapport au chef de police, le Colonel Lambert, de l'inconvenance commise.

M. Paré a déclaré ce matin, aux journalistes, en leur faisant tenir copie d'un affidavit dressé devant le juge Hughes Fortier, affidavit qui montre comment, suivant l'exercice de ses devoirs, il a signalé l'offense à ses supérieurs réguliers, qu'il ne voulait pas que sa réputation soit entachée, alors qu'il a fait simplement son devoir.

Il a déclaré qu'il a fait le rapport au chef de police Lambert, confidentiellement, suivant la manière suivie en pareil cas, et que le colonel Lambert l'en a félicité et remercié, le 8 février, en présence du capitaine C.-A. Chalifour.

M. Godbout et les élections

Celles-ci seront-elles complémentaires ou générales?

M. Adélard Godbout a déclaré en Chambre hier ce qui suit, selon notre correspondant de Québec: "On parle d'opposition de la population de la province. La question se posera bientôt et le peuple verra que nous l'avons comprise. Nous verrons alors quelle est l'opinion de la province".

Des trois journaux du matin, l'un, le *Canada*, ne commente pas cette déclaration. *La Gazette* y voit, elle, la promesse d'un référendum. *L'Illustration Nouvelle* lit la menace d'une élection provinciale pour la fin de juin.

C'est peut-être tout simplement, une allusion à des élections, mais à des élections complémentaires. On sait, en effet, que les comités de Saint-Jean et de Huntingdon sont sans représentants et qu'il faudra, à brève échéance, remplacer les deux députés décedés.

62ème attaque contre Cologne

Londres, 20 (C.P.) — Le ministère de l'Aviation annonce aujourd'hui que la Royal Air Force a attaqué, la nuit dernière, la ville de Cologne pour la 62e fois depuis le début de la guerre. Le bulletin précise que l'on a surtout dirigé les coups contre les centres de communication et le quartier industriel de la rive droite du Rhin. Les bombes ont atteint plusieurs usines dont l'une s'est écroulée et deux autres ont pris feu. Les aviateurs anglais ont également attaqué des dépôts de pétrole et trois aérodromes dans les Pays-Bas. La Royal Air Force n'a perdu aucun appareil au cours de ces expéditions.

Vient de paraître:

On disait en France

par Paul PELADEAU
Préface de M. Edouard Montpetit

Table:
Le drame commence
Le 10 mai à Paris
Où le peuple se démoralise
C'est la guerre
Ce que m'ont dit certaines personnalités
Les écrivains pendant la guerre
Tout se dessine
La Swastika flotte sur Paris
Quelques mots sur le Canada
Une voix lourde de douleur
Espoir.

L'auteur, un jeune avocat canadien-français de Montréal, est un ancien boursier de la province de Québec et du gouvernement français.

Volume de 240 pages. Au comptoir \$1.00; par la poste \$1.10.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Médecins, pharmaciens, dentistes

LE DINER DU 22 MARS, SOUS LES AUSPICES DES "AMIS DU DEVOIR" — LES DERNIERS BILLETS DEVONT ÊTRE RETENUS AVANT CINQ HEURES, VENDREDI L'APRÈS-MIDI

C'est donc samedi, à une heure, au Cercle Universitaire, 515, rue Sherbrooke (est), qu'aura lieu la prochaine réunion organisée par les "Amis du Devoir". Elle est, comme on sait, réservée aux médecins, pharmaciens et dentistes. On dînera en famille. Les dames sont invitées.

On est prié de commander le plus tôt possible ses billets (\$1.00), au secrétariat des "Amis du Devoir", 430, rue Notre-Dame (est); téléphone: BÉlair 3361. Qu'on le dise à ses amis.

Comme il faut prévenir du nombre des convives, un peu à l'avance, l'administration du "Cercle Universitaire", aucun billet ne pourra être vendu après cinq heures, vendredi l'après-midi.

On voudra bien se rappeler cette règle qu'imposent les circonstances.



Jeudi, 20 mars

Ondes courtes
LONDRES — 8.15 p.m. — Canada calls from London. GSC, GSD.
BUDAPEST — 8.30 p.m. — Orchestre: folklorique hongrois; nouvelles. HAT-4, 9.12 m. 25.3 m.
TOKYO — 9.05 p.m. — Musique de valse — J.V.Z. 11.81 m. 25.3 m.
LONDRES — 9.30 p.m. — Causerie de Keith GSC, GSD.
LONDRES — 11.30 p.m. — Nouvelles — GSC, GSD, GSI.
GUATEMALA — minuit — Marimba — GSC, GSD, GSI.
TOWA, 9.58 m. 31 m.

Principaux programmes canadiens
RADIO-CANADA:
8.00 p.m. — L'orchestre d'Alexandre Chahidin exécute la Suite de Bach, comprend huit mouvements: Prélude de la Troisième Suite anglaise; Allemande, de la Deuxième Suite française; Sarabande, de la Quatrième Suite anglaise; Gavotte, de la Cinquième Suite française; Menuet, de la Première Suite française; Bourrée, de la Deuxième Suite anglaise; Gigue, de la Cinquième Suite française.
9.30 p.m. — Mlle Germaine Côté, soprano, Paul Gauthier, baryton, et M. Robert Singfield, chef d'orchestre, ont préparé un programme varié pour l'émission régulière Ici l'on chante.

Sommaire des postes locaux

CBF-910 kilocycles
4.30 Chiffes d'œuvre.
5.00 Pour l'heure du soir.
5.30 Programme du théâtre.
5.45 Le quart d'heure de...
6.00 Tools of war.
6.15 Outils de guerre.
6.30 Radio-journal.
6.45 Songs you like.
7.00 La Passion Velder.
7.15 Chevaliers du folklore.
7.30 J. Belland, violoncelle.
7.45 Bulletin de Londres.
8.00 Orch. Chahidin.
8.30 Meublons mélomanes.
8.45 Nouvelles.
9.00 Je me souviens.
9.30 Ici l'on chante.
10.00 Ecole de musique.
10.15 La situation, ce soir.
10.45 Les Voix françaises.
11.00 Nouvelles et sport.
11.15 Orch. Renoff.
11.20 Programme musical.
11.30 Orch. Tuller.
11.45 Quatuor de piano.
11.55 Quatuor de piano.
12.00 CSM-960 kilocycles
4.00 Story of Mary Martin.
4.15 Ma Perkins.
4.30 Pepper Young's.
4.45 The Guiding light.
5.00 School of the Air.
5.30 La bourse.
5.45 A day of duty.
6.00 Little orphan.
6.15 Radio-journal.
6.30 Chansons.
6.40 Chronique sportive.
6.45 Nouvelles de BBC.
7.00 Questions of the hour.
7.15 Orgue.
7.30 J. Belland, violoncelle.
7.45 Tools of War.
8.00 J. Belland, violoncelle.
8.15 Tools of War.
8.30 Citizen all.

Vendredi, 21 mars

Sommaire des postes locaux

CBF-910 kilocycles
7.30 Programme musical.
7.45 La situation.
8.00 Radio-journal.
8.15 Élévation.
8.30 Pour l'heure du soir.
8.45 Chansons.
9.00 Madame est servie.
9.15 Les pianistes Heiser.
9.30 Chansons.
9.45 Nouvelles.
10.00 Vie de famille.
10.15 Courrier-confidences.
10.30 Quelles nouvelles?
10.45 En écoute.
11.00 Le Maître d'école.
11.15 Musique symphonique.
11.30 Midi Jeunesse dorée.
11.45 Nouvelles de BBC.
12.00 Radio-journal.
1.00 P. West, soprano.
1.15 Le Réveil rural.
1.30 Signal-horloge.
2.00 B. Stewart, chanteuse.
2.15 La rue principale.
2.30 Sophisticated Ladies.
2.45 Fémina.
3.00 Walter Damrosch.
4.00 Symph. Philadelphie.
5.15 Bourse.
5.30 Les nouvelles du soir.
5.45 Le quart d'heure de...
6.00 La situation, ce soir.
6.15 Le ski.
6.30 Chronique sportive.
6.45 Intermède.
7.00 La Passion Velder.
7.15 Un homme et son pécunia.
7.30 Récital de Vancouver.
7.45 Nouvelles de BBC.
8.00 C'est la vie.
8.30 Musique militaire.
8.45 Nouvelles.
9.00 Détente.
9.30 Chant et violon.
10.00 Heure de la semaine.
10.15 La situation, ce soir.
10.30 Causerie de M. Ed. Rinfret.
10.45 Radio-journal et résultats du hockey.
11.00 Intermède.
11.15 Orch. de danse.
11.30 CSM-960 kilocycles
7.30 Programme musical.
7.45 Radio-journal.
8.00 Danse.
8.30 Marches en musique.
8.45 Récital d'orgue.
9.15 Pianistes Gene-Glenn.
10.00 Nouvelles.
10.30 Facts and Fashions.
10.45 Orch. Lawton.
10.55 E. McHugh, chanteur.
11.00 Songs for you.
11.15 Orgue.
11.30 The Man I married.
11.45 Right to happiness.
11.55 Against the storm.
12.30 Nouvelles.
12.45 Sketch.
1.00 Radio-journal.
1.15 P. West, soprano.
1.30 Ferme et produits.
1.45 Signal-horloge.
2.00 The happy song.
2.30 Backstage wife.
2.45 Concert.
3.00 Intermède.
3.15 The Road of life.
3.30 Musique.
3.45 Musique de l'Empire.
4.00 Story of Mary Martin.
4.15 Ma Perkins.
4.30 Young's Family.
4.45 Guiding light.
5.00 Children's teeth.
5.30 The Superman.
5.45 Perla et Burdett.
6.00 Little orphan.
6.15 Radio-journal.
6.30 Sport.

Ondes courtes

LONDRES, 7.00 p.m. — Questions of the Hour, par Oliver Stewart, GSC, 9.58 m. 25.3 m.
BUDAPEST, 8.30 p.m. — Fragments d'Opérettes: nouvelles en anglais; folklorique. HAT-4, 9.12 m. 25.3 m.
LONDRES, 9.30 p.m. — Nouvelles et commentaires par J. B. McGeachy, GSC, 9.58 m. 25.3 m.; GSD, 11.75 m. 25.3 m.
LONDRES, 10.45 p.m. — GSC, 9.58 m. 25.3 m.; GSD, 11.75 m. 25.3 m.
GUATEMALA, 11.00 p.m. — Radio-théâtre: "Boca Perdida", comédie en espagnol. TOWA, 9.58 m. 31 m.
LONDRES, 11.00 p.m. — Democracy Marches, World Affairs, par H. Wickham Steed, GSC, 9.58 m. 25.3 m.; GSD, 11.75 m. 25.3 m.; GSI, 9.12 m. 25.3 m.
LONDRES, 11.30 p.m. — Nouvelles GSC, 9.58 m. 25.3 m.; GSD, 11.75 m. 25.3 m.; GSI, 9.12 m. 25.3 m.

Principaux programmes américains

A WABC:
6 h. 30 p.m. — L'orchestre de concert C. M. B. 11.75 m. 25.3 m.
8 h. 30 p.m. — Vox Pop.
10 h. p.m. — Les amateurs du major Bowes à Houston, Texas.
A WJZ:
7 h. 30 p.m. — Révéleries. Musique classique, avec Ouyang, guitare.
9 h. p.m. — Music-Hall Kraft avec Bing Crosby et Bob Hope.
11 h. p.m. — Rudy Vallee et John Barrymore.
A WJZ:
11 h. 30 p.m. — Programme pour les enfants.
4 h. 45 p.m. — Metropolitan Opera Guild.
9 h. p.m. — Por-O-Gold.
10 h. p.m. — Orchestre symphonique de l'école Eastman.
10 h. 35 p.m. — America's Town Meeting of the Air.

Au Palace

Les trois réalisateurs du beau récit "The Grapes of Wrath", ont travaillé à la version cinématographique de la pièce célèbre "Tobacco Road". Ce sont: Darryl F. Zanuck, Nunnally Johnson et John Ford.

Erskine Caldwell a écrit le roman "Tobacco Road", et Jack Kirkland en a fait une pièce qui tint l'affiche plus d'une année à New-York. Les auteurs n'ont pas voulu confier leur œuvre à Zanuck, à moins qu'il ne la mette entre les mains d'hommes expérimentés. C'est pourquoi il a choisi Johnson pour le scénario et Ford pour la direction.

Au Cinéma de Paris

Le film "Le Révolté", qui poursuit son beau succès au Cinéma de Paris, en plus de nous présenter un beau groupe de bons artistes, nous fait un peu mieux connaître les hommes de la marine de guerre française. "Le Révolté" n'est pas un film documentaire, loin de là; mais par le dialogue, par l'attitude et les réactions des personnages il nous est possible de nous faire une meilleure idée de ces marins qui, en dépit des malheurs de leur pays, ont su garder bien haut le drapeau de leur arme.

Le public devra étudier de près le jeu de René Dary, car son personnage prend aujourd'hui une signification qu'il n'aurait pas eue s'il n'y avait pas la guerre. Toutefois il arrive que c'est précisément le conflit qui rend ce film si attachant et lui donne un sens tout à fait exceptionnel. Renard, Dalsace, Clariond, Katia Lova et autres forment une équipe de premier plan qu'il faut avoir vue à l'œuvre.

Pour la propagande de guerre

Toronto, 20 — D'après Motion Picture Daily, organe consacré aux choses cinématographiques, et publié à New-York, le gouvernement canadien a dépensé la somme de \$70,000 durant les derniers six mois pour la production de vues animées aux fins de propagande de guerre.

L'amiral Estéva à Vichy

Vichy, France, 20 (A.P.) — L'amiral Jean Estéva, résident général de Tunisie, est à Vichy. Il est le dernier administrateur colonial appelé à rendre visite au maréchal Pétain, chef de l'Etat français.

On sait que récemment le général Maxime Weygand, commandant des troupes de l'Afrique du Nord, et l'amiral Jean-Marie Abrial, gouverneur général de l'Algérie, ont fait une visite à Vichy.

Prochain cours d'action catholique de la J. T. C.

Le prochain cours d'action catholique de la J. T. C. aura lieu à la Patrocinale, le 21 mars.

A 8 h. M. l'abbé Hébert, de l'Institut des Sources-Musées, parlera des problèmes de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.

A 9 h. M. l'abbé Bernard Gingras, aumônier de la J.T.C. donnera son cours régulier: la vocation à l'action catholique.



Directrice : Germaine BERNIER

Lettre à un "Habitant"

Niobé

Niobé est dans la légende antique cette reine de Phrygie qui eut la douleur de voir mourir sous ses yeux tous ses enfants tués par une déesse jalouse, et qu'un dieu, pris de pitié, changea en rocher. Dans l'art et la littérature, Niobé symbolise l'amour maternel poussé au sublime.

C'est à Niobé que je pensai l'autre jour en lisant sur une pierre funéraire dans un petit cimetière de campagne l'inscription nécrologique suivante: "Ci-gît Alexina X., épouse de Y., morte à 76 ans". Alexina, nom d'autrefois à résonance désuète... Je revis par la pensée l'image d'une vieille dame dont la vie fut une admirable leçon. Il arrive que l'épave humaine à une sorte d'héroïsme obscur et tenace. Madame Alexina en donna un exemple qui ne fut pas sans grandeur. Elle avait été belle en ses jeunes ans; la course du temps n'avait pas courbé sa haute taille et ne lui avait pas enlevé son air de distinction sereine et racée. La vie l'avait comblée: beauté et fortune, elle eut tout. Elle fut courtisée par la fleur de la jeunesse locale et maria un fils de famille qui comptait un député et deux juges de la Cour Supérieure. Leur mariage resta légendaire, et on leur écrivait reconnaissant de donner le spectacle d'un si bel amour.

Mais le bonheur est chose légère, comme dit la chanson.

C'est vers la quarantaine, je pense, que le malheur fondit sur ce couple jusque là si envié. Le mari mourut subitement; et, à la suite de ce décès, elle se retrouva seule. Elle ne savait pas à quel point elle était seule. Elle ne resta qu'une terre de peu d'étendue, située dans une paroisse voisine. Ce n'est pas tout: la tuberculose lui enleva presque coup sur coup deux de ses fils et déjà, eût-on dit, allongé une ombre menaçante sur deux autres enfants survivants. D'un côté le prochain dénuement et de l'autre la hantise du sinistre fléau. Que faire? Compter sur les parents? Non. D'habitude ceux-ci se défilent en pareils cas, et l'on est trop heureux qu'ils ne viennent pas à leur tour porter de ces coups dont ils ont le secret. De quelque côté qu'elle se tournât, la mère éplorée ne rencontrait que solitude et menaces. Il ne restait qu'une solution: la petite terre. On ne s'improvisait pas cultivateur, mais on allait tout de même essayer. Il fallait s'exiler, on s'exilait. Le dénuement se fit aux environs de la Toussaint par une grise et dolente matinée. *Sunt lacrymae rerum*, a dit Virgile. Les choses ont des larmes, ne faut-il pas l'admettre? Elles en eurent de mélancoliques ce jour-là pour ceux qui furent témoins de cet exode.

Alors commença pour la femme aux abois une longue suite de durs labeurs quotidiens répartis sur une trentaine d'années. Avant vécu jusque là dans l'aisance, l'oisiveté et le confort, elle dut trouver la brièveté terrible, mais rien en parut et elle resta toujours souriante. Elle affronta la destinée, puis dans son cœur et dans la religion — elle était très pieuse — la force dont elle eut besoin pour porter son fardeau. Elle ne recula devant aucune

tâche, elle ne se refusa à aucune besogne, tant aux champs que dans les bâtiments.

Pendant des années, elle fit matin et soir la traite des vaches. Gel ou vent, chaleur ou pluie, rien ne l'arrêtait. Avec le temps, elle avait pris cet air rustique et religieux qui donne de la majesté à certains terriens.

Son fils apprit à cultiver et même à bien cultiver. Sobre et travailleur, bon comme le pain, il devint un citoyen modèle. Il est aujourd'hui maire de sa paroisse. De constitution frêle au début, il prit vite des forces et jouit maintenant d'une excellente santé. La vie aux champs eut la même bienfaisante répercussion sur la santé de sa jeune sœur. La tuberculose fut vaincue par la Terre. Françoise était fine et tout le monde l'aimait. Elle est mariée à un médecin de Montréal, et je ne l'ai pas revue depuis vingt ans.

Point n'est besoin de vous dire qu'à l'époque, ce retour à la terre mit en branle l'imagination populaire. Ce fut le thème fécond sur lequel s'exercèrent les langues. Maeterlinck a écrit ces lignes acides: "Le malheur d'autrui est le seul plaisir sérieux du village. Une grande infortune y est l'objet, longuement caressé, de délectations sornioises". Ce jugement amer est trop dur pour être appliqué au cas de madame Alexina, la noblesse de sa conduite ayant été forcée d'admission de tous. Mais, à l'origine, son aventure agricole fut minutieusement reléguée... et commentée. La belle madame contrainte à aller chercher les vaches fut regardée au commencement avec une explicable curiosité. Elle ne tarda cependant pas à se gagner les coeurs, et son courage en imposa à tous. Longtemps, on évoquera le groupe enlacé de la mère et des enfants luttant contre l'adversité, on n'oubliera pas Niobé victorieuse, forgeant du bonheur pour les siens. Voilà donc, cher ami, ce qu'est une humble pierre tombale m'a rappelé l'autre jour. Et comme cette petite histoire comporte une grande leçon, j'espère que vous ne la trouverez pas déplacée. Il y a de bien saintes gens dans nos paroisses. Quelle sève, quelle profusion d'amour il y a partout dans la vie! Ces existences emmurées dans le devoir accompli sans éclat attendent leur chanter. Madame Alexina me fait penser à ces sources capitives dont un écrivain a dit: "Quelles sont les fidèles, abondantes, toujours prêtes pour les soins domestiques, et l'on y voit le ciel".

Armand LETOURNEAU

(L'Action catholique)

Première communion à Marie-Réparatrice

La cérémonie de Première communion pour petits garçons et petites filles, dans la chapelle des religieuses de Marie-Réparatrice, 1025 boul. Mont-Royal, aura lieu le 18 mai prochain.

On doit se présenter au couvent dès maintenant.

Charmez votre famille

... non par de la musique, mais par un bon dîner au poisson

Truite de lac Pétioncles
Filets d'aiglefin Doré
FLETAN (tranches, morceaux ou filets)
Saumon Harangs
Gold Eyes Homards
Poisson blanc Butterfish
SAUCE TARTARE Garniture de poisson RUSKO

Toutes les variétés de légumes frais.

ET POUR LA FIN DE SEMAINE

Poulets et dindes à rôti, poulets à griller, pigeonneaux et canetons de Long Island.

Téléphone : PLateau 8121

Gatehouse

Séance intercircles de la F.C.E.C.F.

Présidence de Mgr Chaumont — L'esprit de sacrifice, sujet de la discussion — Saynète de Marie-Claire Daveluy — Les retraites fermées

Tout dernièrement, environ 300 membres et bon nombre d'aumôniers des différents cercles de la Fédération des Cercles d'étude des Canadiennes françaises étaient réunis en séance intercircles annuelle à l'Institut de Notre-Dame du Bon Conseil, sous la présidence de Mgr Chaumont. Etaient aussi présents, les aumôniers suivants: RR. PP. Richer, S.J., Bérubé, S.S.S., Sanschagrin, O.M.I., MM. les abbés Marien, Guilbault, Lussier, Robillard et Léonard, ainsi que la R. M. Gerin-Lajoie.

Après le Salut du Saint-Sacrement dans la chapelle de l'Institut, la séance d'étude s'ouvrait par le chant de la devise de la Fédération: *S'unir pour qu'il règne. L'esprit de sacrifice était le sujet à l'étude.* Il fut traité sous diverses formes: commentaire de textes d'Évangile, causeries, discussion et saynète.

Au cours de sa brève allocution de bienvenue, Mlle E. Chagnon, présidente générale de la Fédération, pria respectueusement Mgr Chaumont de transmettre à Son Excellence Mgr Charbonneau les respectueux hommages et les sentiments d'entière et filiale soumission des quelque cent membres de la F. C. E. C. F.

Vint ensuite le commentaire, par des membres de cercles, de quelques textes d'Évangile ayant trait à l'abnégation et au sacrifice, deux choses nécessaires au disciple: "Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à lui-même, qu'il se charge de sa croix et qu'il me suive", etc. etc. Sous la direction experte de R. P. Richer, S.J., aumônier du cercle Jeanne-Mance, la discussion ne tarda pas à être fort animée et toujours remarquablement au point.

Le programme comportait comme pièce de résistance deux causeries sur *L'esprit de sacrifice* données par deux membres du cercle Marie-Médiatrice. Mlle Thérèse de Grandpré traita du fait dans l'ordre naturel, "pour le parfait épanouissement de la personne humaine dans sa dignité", et Mlle Annette Dicaire, du fait dans l'ordre surnaturel, "pour la réalisation de notre vocation à la sainteté". Les deux rapports, bien documentés, furent fort goûtés de l'assistance et suscitèrent une discussion intéressante à laquelle participèrent plusieurs aumôniers.

Très consolant fut le résultat de l'enquête poursuivie récemment dans nos cercles par le Comité central dans le but de vérifier si la retraite fermée et la méditation sont en honneur parmi nos membres. Mlle Jeanne Barabé, secrétaire de la Fédération, révéla que 7% ont déjà fait plus de 10 retraites fermées, 11% de 5 à 10 et 82% de 1 à 5. Ces chiffres sont satisfaisants, si l'on considère que la très grande majorité des membres de nos cercles sont jeunes et, donc, n'ont pas eu l'avantage encore de bénéficier de 12 ou 15 retraites comme leurs aînées. Quant à la méditation, l'enquête nous apprend que 20% font une méditation ou une lecture pieuse chaque jour; 20% méditent souvent et 40% quelquefois. Le mot d'ordre que suscita cette enquête est celui-ci: "Chaque année, une retraite fermée; chaque jour, une méditation".

Quelques jeunes élèves de Mlle E. Marchand, professeur de piano et de diction, prêtèrent gracieusement leur concours pour la partie récréative du programme. Quatre fillettes, entre autres choses, interprétèrent avec brio une jolie saynète de Mlle M.-Claire Daveluy: *Coeur d'Enfant*, où l'on voit une petite Canadienne d'il y a 250 ans faire le sacrifice de sa poupée, qu'elle met en vente pour aider à la construction d'un monastère d'une chapelle pour les bons Pères Récollets.

Mgr Chaumont clôt la séance par quelques mots d'appréciation et d'encouragement. "Il n'y a pas un seul livre, dit-il, comparable à l'Évangile, puisqu'il vient du bon Dieu lui-même. Je ne désire qu'une chose, c'est que le nombre des membres de cercles d'étude augmente, que ces cercles se multiplient, afin que, prochainement, nous puissions avoir dans chaque paroisse un cercle d'étude, des personnes qui étu-

dient l'Évangile et tâchent de mettre ses enseignements en pratique. Ce serait là un beau levain, qui ferait un bien immense dans notre ville de Montréal." Puis, parlant de l'esprit de sacrifice: "Le bon Dieu demande beaucoup à certaines âmes qu'il aime d'un amour privilégié. L'amour appelle l'amour. Plus donc vous serez aimées de Dieu, plus grand devra être votre esprit de sacrifice, plus vous devrez être des souffrantes. Y a-t-il eu jamais un être plus aimé de Dieu que le Christ? "Voici mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toutes mes complaisances". Et, pourtant, le Christ est devenu le Roi des Martyrs. Et l'être le plus aimé dans le monde, la Vierge immaculée, est appelée la Vierge des Martyrs. Les saints aspirent après la souffrance, tous veulent mourir pour le Christ. Quand il s'agit du Christ, il faut être prêt à tout sacrifier, jusqu'à soi-même." Comme mot d'ordre, Monseigneur laisse celui-ci aux membres des cercles: "Soyez des apôtres de l'esprit de sacrifice. Par la retraite fermée, la méditation de l'Évangile, la messe, la communion, vous vous sanctifiez et vous pouvez alors travailler efficacement au salut des âmes qu'un courant puissant pousse vers l'enfer."

Marie-L. d'AUTEUIL

Les activités féminines

Prochaines retraites fermées

Au couvent de Marie-Réparatrice, 1025 Mont-Royal ouest, Outremont, il y aura une retraite pour jeunes filles, du 28 au 30 mars; elle commencera à 8 h. 30, vendredi, pour se terminer vers 5 h., dimanche soir. De plus, il y aura une retraite du 31 mars au 3 avril et du 9 au 12 avril, pour jeunes filles. Du 17 au 20 avril, retraite de fiancées, prêchée par le R. P. Schepke, S.J. On est prié de s'inscrire d'avance.

Aux Trois-Rivières

Au couvent, 965 rue St-Charles, Trois-Rivières, Dames, du 26 au 29 mars. Jeunes filles, du 2 au 5 et du 13 au 16 avril. Fiancées du 17 au 20 avril. Jeunes dames, du 21 au 24 avril.

A Sherbrooke

La retraite fermée prêchée par le R. P. Gilbert, O.F.M., à Béthanie, 80 rue Laurier est, tél. DO. 8026, commencera vendredi soir le 21, à 7 h. 30 pour se terminer dimanche soir le 23 mars. Il y aura une retraite pour dames du 25 au 29 mars prêchée par le R. P. Joseph-Hermann, O.F.M. Une retraite pour jeunes filles du 31 mars au 4 avril prêchée aussi par le R. P. Joseph-Hermann. Prière de s'inscrire d'avance pour ces différentes retraites.

Les comités féminins de la Campagne des Oeuvres de charité

NOMS DE 4 AUTRES ARRONDISSEMENTS PAROISSIAUX

Arrondissement B — Paroisse Ste-Clothilde. Présidente, Mme C. Desormeaux; vice-prés.: Mmes H. Fradette et Henri Vaillancourt.
Arrondissement D — Paroisse S. Vincent de Paul. Prés., Mme Eugène Desjardins; vice-prés.: Mmes E. Desroches et Rodrigue Ledoux, et Mlle Jeannette Tougas; secrétaire: Mlle Madeleine Provost.

Arrondissement H — Paroisse Notre-Dame-des-anges. Prés., Mme E.-D. Grenier; vice-prés., Mme A. Lapierre.
Arrondissement I — Paroisse S. Jacques. Prés.: Mlle Germaine Morissette; vice-prés.: Mmes Joseph Cormier, Lucien Oumet et Richard Limoges et Mlle R. Richard.

CARNET D'UN SOLITAIRE

La Foi vivante

Un petit livre (134 p.) de lumière, de réconfort, d'encouragement intense pour tous ceux "qui, travaillés d'un vouloir-vivre surnaturel, restent par obligation plongés dans le climat revêche et la mauvaise odeur du siècle". (P. Lamarche, O.P.)
En vente au *Devoir*, 35 sous l'unité. Par la poste, 40s.

Sous le signe du poisson

Nos Bonnes Recettes

SOUPE AU RIZ ET AUX TOMATES AVEC BOUILLON DE POISSON

1 pinte de bouillon de poisson, 1 tasse de tomates, 1 tasse de riz bouilli, 1 cuillerée à soupe de sauce tomate ou 1 cuillerée à thé de sauce Worcestershire, sel et poivre.

Réchauffez le bouillon de poisson; ajoutez les tomates coupées et le riz bouilli. Faites bouillir le tout; assaisonnez. Si l'on veut, épaissir avec d'autres ingrédients.

BOUILLON DE POISSON ET RIZ

1 pinte de bouillon de poisson, 1 tasse de riz bouilli, sel et poivre. Un des assaisonnements suivants: sauce Worcestershire, sauce tomate, jus d'oignon ou oignons frais non rissolés.

Chauffez le bouillon. Ajoutez l'orge ou le riz bouilli. Assaisonnez au goût avec l'un des assaisonnements ci-dessus ou un mélange de ceux que vous avez sous la main.

BOUILLON DE POISSON A L'ECOSSAISE

2 pintes de bouillon de poisson, 1 tasse de carottes coupées en petits dés, 1 tasse de navets coupés en petits dés, 2 oignons hachés gros, 1 tasse de pois en conserve, 1-2 tasse d'orge perlée, trempée et bouillie dans l'eau salée.

Faites bouillir les légumes dans une petite quantité d'eau salée. Chauffez le bouillon de poisson. Ajoutez les légumes et l'eau dans laquelle ils ont bouilli. Ajoutez l'orge, son eau et les pois. Assaisonnez. Pour avoir une soupe plus épaisse, liez avec de la farine délayée dans l'eau ou avec une sauce blanche cuite. Ceci constitue une soupe très appétissante et très nourrissante, bonne pour les enfants pour leur repas du midi en hiver.

SOUPE A LA CREOLE

3 chopines de bouillon de poisson, 1 chopine de jus de tomate, 1 gros oignon haché fin, 1 gousse d'ail, 1-2 tasse d'huile ou de graisse de bacon, 1-2 tasse de farine, 2 cuillerées à soupe de sauce tomate, 2 cuillerées à soupe de persil haché, sel et poivre.

Salez et poivrez le jus de tomate. Ajoutez le bouillon de poisson et laissez mijoter. Chauffez la graisse de bacon. Ajoutez l'oignon et l'ail. Couvrez et faites cuire dans la graisse sans rissoler. Dans le mélange attendri, ajoutez la farine en la tamisant. Remuez et faites cuire ensemble. Ajoutez le tout à la soupe en ébullition, ayant soin de remuer lorsqu'elle épaissit. Laissez mijoter et assaisonnez.

SOUPE AU CURRY

1 pinte de bouillon de poisson, 1 chopine de lait, 1-3 de tasse de graisse de bacon ou d'huile, 1-3 de tasse de farine, 1 gousse d'ail haché, 2 cuillerées à thé de poudre de curry, 2 cuillerées à soupe de persil haché, 1 gros oignon haché.

Laissez mijoter le bouillon de poisson et le lait. Chauffez la graisse de bacon et faites frire les oignons et l'ail sans les rissoler. Dans le mélange attendri, ajoutez la farine en la tamisant ainsi que la poudre de curry. Remuez et faites cuire ensemble. Ajoutez ceci à la soupe en ébullition, en ayant soin de la remuer à mesure qu'elle s'épaissit. Assaisonnez. Ajoutez le persil juste avant de servir.

MATELOTE DE POISSON

2 tasses de poisson cuit émincé, 1 chopine de lait, 3 grosses pommes de terre coupées en dés, 3 tranches de bacon ou de lard salé hachées fin, 1 gros oignon haché fin, 1 gousse d'ail, 4 cuillerées à soupe de farine, 2 cuillerées à soupe de persil haché fin, 2 cuillerées à soupe de beurre. Assaisonnez avec de la

Rien n'empêche...

La guerre n'empêche point le gouvernement fédéral de poursuivre sa campagne pour le tourisme. Rien n'empêche, non plus, pas même la température, quoique bien maussade de ce temps-ci, rien n'empêche, dis-je, la maison de fourrure bien connue de la rue Alchemet, Reid, d'offrir à des prix alléchants et à des conditions de paiements convenant à tous ses plus belles fourrures. Entrez donc placer votre commande chez L.F. Reid, 1473, Annet. Un personnel nombreux et toujours à votre disposition transformera en un manteau dernier cri la fourrure de votre choix, à livrer à la date et au jour convenus.

EATON

jour du rez-de-chaussée

Offre sensationnelle!

CHEMISES BLANCHES

Confectionnées de broadcloth anglais à 2 fils de coton égyptien brossé.



RETRECIES "RIGMEL"

Beau broadcloth mercerisé, soyeux. Col tenant mou ou rigide et 2 faux cols mous. Encolures 13 1/2 à 17, manches 33, 34 et 35.

Spécial du Jour du rez-de-chaussée vendredi, chacune

1.99

Articles pour hommes, au rez-de-chaussée

Si vous ne pouvez venir au magasin téléphones chez EATON, Plateau 9211. Les clients de la province voudront bien écrire au "Service d'Achat Eaton, Montréal".

T. EATON CO. LIMITED OF MONTREAL

sauce Worcestershire ou aux anchois ou avec de la sauce tomate, à volonté, sel et poivre.

Faites bouillir les pommes de terre dans une petite quantité d'eau salée. Chauffez le bouillon de poisson et le lait. Faites frire le bacon haché, les oignons et l'ail sans les rissoler, en couvrant bien jusqu'à ce que le tout soit cuit; ajoutez la farine et faites cuire ensemble. Versez dans la soupe chaude, en ayant soin de la remuer lorsqu'elle épaissit. Incorporer le poisson émincé, les pommes de terre bouillies et leur eau. Assaisonnez au goût, et lorsqu'elle est prête à servir, ajoutez le persil haché et le beurre.

Glans et curiosités

Nouveaux sacs à main

On confectionne maintenant des sacs à main en "Fabrikoid" pour compléter un ensemble, l'épave d'une couleur contrastante, lui donner plus de chic, d'élégance. Cette étoffe, enduite de pyroxyline et de fins longtempis utilisée à des fins domestiques, est lavable et résistante. Un nouveau traitement a rendu possible la réalisation d'une très grande variété de dessins aux couleurs attrayantes: jaune, bleu, vert ou encore une charmante combinaison de rouge vin et de blanc. Un traitement spécial lui donne un autre avantage, une autre qualité précieuse: on peut la laver sans peine et sans crainte d'en changer la couleur. Ces qualités, ajoutées au fait que "Fabrikoid" ne craque ni ne s'écaille, lui assurent sa popularité auprès de la femme élégante.

Cordes magiques

Des raquettes avec des cordes en fibre synthétique nylon: voilà une bonne nouvelle pour les joueurs de tennis et de squash. Ces cordes nouvelles sont faites avec la même substance chimique dont on fait actuellement les bas en nylon. Mais il y a cependant un monde de différence entre les grosses cordes à raquettes et le filé tenu qu'on emploie dans l'industrie des bas fins. La nouvelle corde a près d'un seizième de pouce de diamètre, et son aspect translucide n'enlève rien à sa résistance, qui est considérable. Elle est à peu près insensible aux changements atmosphériques qui affectent les autres substances employées aux mêmes fins; elle ne se dessèche pas ni se détériore en dépit d'un long emmagasinement. Sa principale qualité est cependant sa vive résistance à l'humidité. Pour en donner un exemple, disons qu'un joueur de tennis a fait tremper sa raquette dans l'eau pendant une demi-heure; puis, après l'avoir fait sécher, il a joué plusieurs parties sans noter la moindre différence.

Jusqu'ici, on fabriquait les cordes de raquette avec de la soie ou du boyau. Ces matières avaient tendance à s'effiloquer et à casser les filaments de nylon sont, au contraire, unifiés; ils n'ont pas de petits fils susceptibles de s'effiloquer; il n'est

Tout en fait de FOURRURES — En UN SEUL endroit — la fabrique de fourrures CUMMINGS où vous économisez toujours.

JAQUETTES DE FOURRURE
Renard argenté
Vison
Toupe
Souris
Lapin

TOURS DE COU
Renard argenté
Vison
Kolinsky
Fitch
Marte de roche

COSTUMES TAILLEUR POUR DAMES
Sur Commande

CUMMINGS
FURS LTD
284 OUEST, NOTRE-DAME
OUVERT LE SAMEDI APRES-MIDI

Feuilleton du "Devoir"

TROP CHER

par Marie Le Mièr

79. (Suite)

Olivier devint songeur. C'était là une révélation qu'il n'avait pu prévoir... Des idées de fol héroïsme lui traversaient l'esprit... Mais il lui était impossible de donner autre chose que son pardon magnanime. Qu'un scélérat fût arrêté, en fermé, c'était juste... Olivier ne devait pas entraver les recherches; d'autres intérêts que le sien étaient en jeu.

Il ne devinait pas pourquoi les paroles de Georges se brisaient sur sa bouche...

— Ah! tenez! exclama Fresnay dans un élan, je confierai tout,

tout! Pouvait-il craindre après ce qu'on venait de lui dire? Georges avait l'impression d'entrer dans une autre vie; cet homme qu'il avait détesté, jaloux d'abord, dont il avait eu si peur ensuite... cet Olivier: oh! par quel miracle Georges lui devait-il la première, la seule consolation de sa torture! Le malheureux, devant tant de grandeur d'âme, se sentait vil comme ce qu'on foule aux pieds; et pourtant cette humiliation n'était pas sans douceur, car ce qu'il contemplait était, sans qu'il y songeât, le reflet de la bonté divine; ce qu'il goûtait, si confusément encore, était l'avant-

goût du pardon divin.

Sa pauvre âme, si longtemps comprimée, débordait en tumulte. — Je ne sais plus où je suis, ni ce que je suis, voyez-vous... Je ne me retrouve pas moi-même. Ce que je fais est absurde, inouï. Si vous n'étiez pas... ce que vous êtes, je ne serais pas venu... J'aimerais mieux en finir avec l'existence. J'ignore ce qui m'a poussé. Il y a vingt-deux ans que le remords me persécute. Une fois, j'ai tenté une démarche près de Bagnoux...

— Bagnoux! — Oui, c'était lui le voleur; je vous l'ai dit, n'est-ce pas? Non? Eh bien! cette démarche maladroite, désespérée, a tourné contre moi. Je n'ai réussi qu'à me mettre à la merci de cet homme... Il m'a poursuivi, menacé... Oh! si vous saviez quelle vie a été la mienne! jamais de repos, toujours la peur de lui la vérité découverte par ma femme! Cette frayeur m'empêchait de réparer, car elle, si pure, si noble, que serait-elle devenue si elle avait su? La honte pour elle!...

J'ai faibli devant cette perspective... Oh! vous dire cela, à vous! Une nouvelle pression des mains si bonnes, si chaudes, rassura Fresnay mieux que ne l'eussent fait des paroles.

— J'ai été lâche, je le suis encore. Je ne puis me résigner... à ce que j'ai mérité pourtant: être avili aux yeux des miens... Toujours, toujours j'entends résonner à mes oreilles ce défi de Bagnoux: "Le jour où je serai pris, tous seront édifiés sur votre compte... à commencer par votre femme!" Olivier frémit.

— Que me dites-vous là? Lui qui, pour pardonner mieux, avait consenti à subir toute sa vie l'injure imméritée, voulait défendre le coupable contre le châtiement.

— Que faire? que faire?... murmura l'homme au généreux cœur. — Oh! reprit Georges, comment ne suis-je pas devenu fou? Comment ne me suis-je pas donné la mort? J'en étais arrivé à fuir ma femme et mes enfants...

— Mon pauvre ami, fit M. de Mazière, inondé de larmes lui-même,

vous avez souffert plus que moi...

Après un silence poignant, Olivier reprit avec une simplicité admirable:

— S'il était un moyen d'empêcher Bagnoux de parler de vous... ou de prévenir l'effet de ses révélations... j'interviendrais, car c'est là, n'est-il pas vrai, ce que vous désirez de moi?

— Je ne sais pas ce qui m'a inspiré cette audace... Je connaissais votre vie... Je vous avais vu à l'oeuvre. J'ai eu dans votre bonté une confiance téméraire. J'ai cru que, pour Dieu sur tout... et un peu pour les miens...

— Pour vous aussi, soyez-en bien sûr! corrigea Olivier d'un accent irrésistible.

— Moi qui vous ai fait tant de mal... qui pouvais vous sauver et qui vous ai perdu!

— Vous, mon ami! déclara M. de Mazière. Ne voulez-vous pas de ce titre?

— Je ne puis pas... répondit Fresnay d'une voix étranglée.

— Pourquoi donc? Ne sommes-nous pas tous des êtres faibles, su-

jets aux défaillances?... Aux pieds de Celui-ci, reprit Olivier, désignant du regard l'image divine, il n'y a pas de place pour l'abandon, pas plus que pour la rancune... Si vous aviez prié, vous auriez eu plus tôt l'inspiration qui sauve; il ne faut jamais désespérer de la miséricorde de Dieu.

— C'est vrai, fit Georges, dont le remords, insensiblement, se changeait en repentir... Puisque je n'ai pas désespéré de la vôtre...

Il parla longtemps encore, racontant son malheur; puis il se tut, subissant le contre-coup de la scène épuisante.

— Écoutez-moi, dit alors M. de Mazière, plus persuasif que jamais. Vous m'avez témoigné une confiance qui m'a vivement touché; cette confiance, je vous demande de la pousser encore plus loin... de croire fermement que personne, plus que moi, n'a souci de votre repos et de votre repos. Je voudrais vous décharger, autant que possible, du fardeau que vous avez porté si longtemps... vous aider à veiller sur ceux que vous aimez.

— Merci! murmura Georges, les yeux mi-fermés par son accablant malheur. Ma pauvre Yvonne... Penser que la moindre indication, le moindre mot surpris suffirait à l'éclairer!

— Vous pouvez être tranquille quant à ce qui la concerne, pour le moment du moins... ajouta Olivier après une hésitation... Elle vit dans la solitude; elle est entourée de soins, de vigilance... Nous saurons bien empêcher Bagnoux de l'atteindre...

M. de Mazière ne pouvait faire part à Georges de sa conviction secrète et douloureuse. Yvonne fuyait loin des atteintes néfastes! Encore un peu, et ses amis de la terre n'auraient plus à la protéger.

— Mais quand elle aura quitté Champ-Marie? soupira Fresnay. — Alors nous verrons... dit Olivier, se détournant un peu... J'ai besoin de réflexion, vous le comprenez. Mais j'espère... Dieu aidant... trouver quelque chose...

LE SERVICE MILITAIRE OBLIGATOIRE

Veufs sans enfants et célibataires, de 21 à 45 ans, sujets à être appelés

Pour le moment, seule la classe de 21 ans subira l'entraînement de quatre mois

REGLEMENT CONCERNANT LES ETUDIANTS

Ottawa, 20 (D.N.C.) — Tout veuf sans enfants et tout célibataire canadien, âgé de 21 à 45 ans, sera sujet à être appelé sous les armes dans le cas de nécessité, d'après les règlements révisés relatifs au plan d'entraînement militaire obligatoire, déposés à la Chambre des communes par M. J. G. Gardiner, ministre des Services de guerre nationaux.

En général, dans les règlements révisés, le principe fondamental est le même que dans les règlements originaux gouvernant la période d'entraînement de trente jours. Toutefois, l'on a éliminé ou modifié certains articles, et l'on a ajouté d'autres, pour adapter les règlements à la durée plus longue de l'entraînement.

On sait déjà que la classe de 21 ans, pour le moment, subira seule l'entraînement de 4 mois. Le premier groupe doit se rapporter le 20 courant dans les divers camps établis à cette fin à travers le Canada. D'après le nouveau plan, 72,000 hommes, croit-on, recevront leur entraînement militaire dans les prochains douze mois.

Ceux qui doivent se rapporter cette semaine, appartiennent à la classe de 21 ans. Mais les règlements, toutefois, autorisent l'appel de tous les célibataires et de tous les veufs sans enfant de n'importe quelle classe, entre 21 et 45 ans.

A ce sujet les règlements disent: "Tout sujet britannique de sexe masculin qui, habituellement, réside ou a résidé au Canada, à toute époque postérieure au 1er septembre 1939, est susceptible, pendant la durée de la guerre actuelle, tant qu'il est âgé de 21 à 45 ans inclusivement et s'il était, le 15 juillet 1940, célibataire ou veuf sans enfant, d'accomplir l'instruction militaire pendant la période où les périodes qui pourront être fixées ou déterminées par proclamation et en conformité des présents règlements. Toutefois, les hommes qui, avant d'avoir reçu avis de se présenter à l'instruction militaire, auront atteint l'âge de 46 ans, ne seront pas sujets à l'appel."

Selon les statistiques officielles, il y a environ 90,000 célibataires et veufs sans enfant, âgés de 21 ans, qui pourront être appelés sous les armes durant l'année courante. On croit qu'un certain nombre seront rejetés comme n'ayant pas une assez bonne santé. D'autre part, il y a déjà quelques milliers qui sont enrôlés dans l'active ou dans la réserve.

Tout employeur engagé dans une industrie de guerre ou tout autre employeur, inclus le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et les municipalités, peuvent soumettre un plan pour devancer ou retarder l'entraînement militaire de tout groupe de leurs employés.

Dans le cas des hommes indispensables à l'industrie de guerre, l'employeur pourra appuyer la demande d'ordre d'avancement ou d'ajournement présentée par l'unique ou les ouvriers essentiels.

Aux employeurs

Il n'y a rien de changé quant à la réinstallation de la recrue dans son emploi, après avoir fait son entraînement. Le patron est requis de réengager un homme qui a été appelé sous les armes, dans une occupation et avec des conditions non moins favorables que celles dont il aurait bénéficié s'il n'eût pas été appelé à l'instruction militaire. Un employeur qui, sans motif valable ou légitime, manquera de se conformer au présent article, sera coupable d'infraction et passible, sur déclaration sommaire de culpabilité, d'une amende d'au plus \$500, ou d'un emprisonnement n'excédant pas six mois, ou de ces deux peines à la fois.

De plus, le tribunal prononçant la culpabilité pourra ordonner à l'employeur de payer à cet homme une somme n'excédant pas un montant égal à cinq semaines de rémunération au taux en vigueur lors de la fin.

Que signifie toute cette campagne ?

"En attendant, toute cette campagne pour plus d'anglais ne repose que sur des équivoques entretenues par des gens qui n'ont pas suffisamment réfléchi et pas d'autres qui ne sont peut-être pas aussi innocents dans leurs desseins, par des gens qui comptent de nous angliciser".

Telle est la conclusion d'un économiste, M. François-Albert Angers, après une étude serrée de ce qu'il appelle "le bilinguisme mercantile".

"L'Action Nationale" vient de publier ces pages dans son "Actualité" no 3, sous le titre: "L'ART DE DEPLACER LES QUESTIONS. L'on voudrait répandre en même temps l'Actualité no 2, LA QUELLE L'ASPECT PEDAGOGIQUE DU BILINGUISME. Elle étudie l'aspect pédagogique du bilinguisme au Québec, tandis que la troisième traite de son aspect économique et politique. Ou l'on verra que pédagogie, économie et politique s'entendent fort bien..."

10c l'ex., \$1.00 la dz., \$8.00 la cent et \$70.00 le mille, à l'ACTION NATIONALE, 3516 ave de Lorimer, Montréal. (Tél.: AMherst 1977).

l'appel de cet homme à l'instruction militaire.

Toutefois, cet employeur ne sera pas jugé coupable, s'il prouve que cet homme n'a pas, dans la semaine qui suivra l'achèvement de son instruction militaire, demandé sa réintégration, ou que, après avoir reçu l'offre de réintégration, il a négligé, sans excuse valable, de se présenter pour occuper son emploi.

Les seules personnes exemptées de l'appel sont les suivantes: les juges des Cours supérieures, des Cours de district ou de comté; les membres du clergé ou des ordres religieux; les pasteurs ou ministres réguliers des différents cultes; les membres des forces navales, militaires ou aériennes du Canada en activité de service, et les cadets inscrits au collège royal du Canada; les membres à l'emploi permanent de la Gendarmerie royale à cheval du Canada et des corps de police provinciaux; à la discrétion de la Commission, les membres à l'emploi permanent des corps de police et des brigades de pompiers, les directeurs et fonctionnaires des pénitenciers, prisons et asiles d'aliénés ou des maisons de santé.

Il n'y a pas de changements importants dans les règlements qui concernent l'administration générale du plan et les pénalités pour infractions.

Sursis

D'après les règlements révisés, l'on peut accorder un sursis d'entraînement militaire obligatoire aux recrues dont l'appel placerait leurs dépendants dans une situation extrêmement pénible, aux hommes qui sont engagés dans les industries de guerre, aux étudiants des collèges et des universités et à ceux dont les doctrines religieuses prohibent le port des armes.

Les hommes engagés dans des occupations saisonnières pourront également obtenir un sursis ou voir leur période d'entraînement avancée. On considère comme occupations saisonnières l'agriculture, l'industrie forestière, la pêche, le transport ferroviaire, les mines, etc.

Le ministre des Services de guerre nationaux est autorisé à enlever de la liste des occupations saisonnières à y ajouter toutes celles qu'il jugera à propos, ainsi qu'à déterminer le temps qui, dans l'intérêt public, sera le meilleur pour convoquer, dans les camps, ceux qui sont engagés dans cette catégorie d'occupations.

Il faut faire, par écrit, toute demande de sursis aux registraires des divisions administratives, dans les huit jours francs de la date indiquée sur l'avis d'appel. Les demandeurs sont également requis de comparaître à leurs propres frais, devant les bureaux régionaux.

Chaque homme qui est appelé et qui aura subi un examen médical le déclarant apte à l'entraînement devra se rapporter à l'entraînement si les exigences des temps le demandent, même s'il a reçu un sursis ou la permission de devancer son entraînement.

Dès qu'une classe aura été appelée, toute recrue qui y appartient n'a pas le droit de quitter le pays sans la permission écrite du président de l'Office des services nationaux de guerre de la région dans laquelle elle est inscrite.

Les étudiants

Voici le texte des règlements en ce qui concerne les étudiants:

(1) Dès qu'il les aura reçues du ministère de la Défense nationale, le ministre transmettra à la Commission des listes des noms des collèges et universités où se trouvent des contingents d'officiers canadiens, ou dans lesquels collèges et universités les étudiants sont astreints à l'instruction militaire obligatoire d'un degré reconnu par le ministère de la Défense nationale. Si, à quelque moment que ce soit, le ministre de la Défense nationale juge que l'instruction militaire (dans le corps-école d'officiers canadiens, ou dans l'unité où s'accomplit l'instruction obligatoire) dans l'un quelconque des collèges ou universités mentionnés sur quelconque de ces listes, n'est pas de degré reconnu, ou n'est pas régulièrement et convenablement accomplie, le ministre pourra, alors, sur l'avis du ministre de la Défense nationale, enjoindre à la Commission de retrancher de l'une quelconque de ces listes les noms de l'un quelconque de ces collèges ou universités, et la Commission révoquera les ordres d'ajournement des étudiants qui suivent le cours du corps-école d'officiers canadiens dans lequel ou de l'unité dans laquelle s'accomplit l'instruction obligatoire, à ces collèges ou universités.

(2) Les étudiants suivant un cours en vue d'obtenir un degré ou diplôme dans les collèges ou universités mentionnés sur l'une quelconque des listes précitées et qui, entre le 1er juillet 1940 et le 30 juin 1941, ces deux dates comprises, ont atteint ou atteindront ultérieurement l'âge de vingt et un ans, ou qui, avant le 1er juillet 1941, ont atteint l'âge de vingt et un ans et ont été appelés ou étaient sujets à appel pour accomplir la période de trente jours d'instruction militaire ordonnée par la proclamation du gouverneur en conseil du 13 septembre 1940, seront, pour l'application des présents règlements, censés avoir accompli d'une manière satisfaisante ladite période de trente jours d'instruction militaire, s'ils accomplissent ou ont accompli, durant l'année scolaire ou universitaire de 1940-1941, cent dix heures au moins d'instruction intra-muros dans le corps-école d'officiers canadiens, ou dans une unité d'instruction obligatoire de ces collèges ou universités, et si, au cours de cette année scolaire ou universitaire, ils ont accompli ou ont accompli, en vertu et conformément au paragraphe (2) du présent article, ou accompliront ultérieurement la période de trente jours d'instruction militaire ordonnée par la proclamation du gouverneur en conseil du 13 septembre 1940, n'auront pas été appelés pour cette plus longue période.

truction obligatoire de ces collèges ou universités, et si, au cours de cette année scolaire ou universitaire ou postérieurement pendant l'année 1941, ils accomplissent ou ont accompli, deux semaines d'instruction militaire, dans un camp ou camp d'instruction du ministère de la Défense nationale.

(3) Les étudiants qui ont accompli ladite période de trente jours d'instruction militaire ou qui, en vertu et conformément au paragraphe (2) du présent article, ont accompli ou accompliront ultérieurement l'équivalent de ladite période de trente jours d'instruction militaire prévue par ledit paragraphe, ne seront pas appelés pour accomplir la période de quatre mois d'instruction militaire ordonnée par la proclamation du gouverneur en conseil, du 24 février 1941, tant que les autres hommes de la même classe d'âge appelés pour accomplir et ayant accompli la période de trente jours d'instruction militaire ordonnée par ladite proclamation du 13 septembre 1940, n'auront pas été appelés pour cette plus longue période.

(4) Les étudiants possédant les qualités requises pour devenir officiers dans les forces navales, militaires ou aériennes du Canada, seront considérés comme ayant satisfait aux obligations des quatre mois d'instruction militaire ordonnée par la proclamation du 24 février 1941. Les étudiants qui suivent un cours d'instruction militaire reconnu par le ministère de la Défense nationale, pour se rendre aptes à devenir officiers, pourront demander l'ajournement de leur période de quatre mois d'instruction militaire ordonnée par ladite proclamation du 24 février 1941, et la Commission pourra accorder cet ajournement.

(5) Les étudiants qui suivent un cours en vue d'obtenir un degré ou diplôme dans l'un quelconque des collèges ou universités mentionnés sur une des listes précitées, et faisant partie d'une classe appelée à l'instruction militaire de 4 mois, et sujets à l'appel de cette classe, devront, s'ils ont accompli cent dix heures d'instruction militaire intra-muros dans le corps-école d'officiers canadiens ou dans l'unité où s'accomplit l'instruction obligatoire, à ces collèges ou universités, bénéficier d'un crédit, à compter sur la période de 4 mois d'instruction militaire ordonnée par ladite proclamation du 24 février 1941, dans la mesure où le ministère de la Défense nationale jugera équivalente leur instruction antérieure.

Le ministre de la Défense nationale a indiqué qu'il est difficile d'établir pour l'avenir, la base de ce qui sera considéré comme instruction équivalente, ou de donner quelque assurance quant aux camps ou centres d'instruction qui seront affectés à l'instruction militaire; mais le ministre a indiqué que deux cent vingt heures d'instruction militaire intra-muros seront considérées équivalentes à un mois d'instruction, non cumulatif. S'il est tenu des camps, et qu'un étudiant accomplisse cent dix heures d'instruction militaire intra-muros, puis passe deux semaines dans un camp ou un centre d'instruction militaire, il lui sera crédité un mois, cumulativement, jusqu'à concurrence d'un total d'au moins trois mois, pourvu que l'étudiant ait reçu une instruction fondamentale et spécialisée, du degré exigé.

(6) Les étudiants qui suivent un cours en vue d'obtenir un degré ou diplôme dans un collège ou une université, et sujets à appel et appelés pour accomplir une période de quatre mois d'instruction militaire ordonnée par ladite proclamation du 24 février 1941, pourront demander à la Commission l'ajournement de leur instruction militaire jusqu'à la fin de l'année scolaire ou universitaire, et la Commission pourra accorder cette demande aux étudiants de bonne foi.

(7) A la fin de l'année scolaire ou universitaire, les étudiants dont l'instruction militaire aura été ajournée, et les étudiants qui, conformément au présent article 17, seront considérés comme ayant accompli la période de trente jours d'instruction militaire ordonnée par la proclamation du gouverneur en conseil du 13 septembre 1940, seront sujets si le ministre de la Défense nationale en décide ainsi, à être enrôlés et versés dans l'effectif d'un corps approprié de la milice active non mis en activité de service, ou bien à être portés sur une liste générale, ou selon qu'en pourra décider le ministre de la Défense nationale, de la même manière et aux mêmes conditions que les personnes appelées à l'instruction militaire prescrite par les présents règlements, et qui, à cette fin, auront été acceptées à un centre d'instruction militaire du ministère de la Défense nationale.

(8) Les étudiants qui suivent un cours en vue d'obtenir un degré ou diplôme dans un collège ou une université ne seront pas appelés pour accomplir la période de quatre mois d'instruction militaire ordonnée par la proclamation du gouverneur en conseil du 24 février 1941, avant la fin de l'année scolaire ou universitaire de 1940-41.

Le bill de Montréal

Le remaniement de la fiscalité municipale

Conséquences du plan de M. Bouchard sur le budget du prochain exercice — Montréal recevra \$845,794 de moins — Si le déficit est comblé à même la taxe spéciale, il y aura augmentation de 7 1/2 cents de cet impôt qui frappe les propriétés imposables et les propriétés exemptes — Augmentation de \$781,582 au chapitre des taxes scolaires

Abolition de l'impôt municipal sur le revenu à dater du 1er mai 1942

(De notre envoyé spécial)

Québec, 20 — Au début de la séance du comité des lois privées hier soir, on a distribué des tableaux compilés par le directeur des finances de Montréal, M. Lactance Roberge, montrant le résultat que le projet soumis par M. Bouchard aura sur les finances de la ville. Ce projet a été adopté en principe la semaine dernière, mais il avait été convenu qu'il y aurait un débat là-dessus. Ce débat a eu lieu hier soir. On en trouvera un résumé ailleurs. Voici l'essentiel des tableaux présentés au comité.

En prenant comme base une évaluation de \$1 milliard au lieu de \$928,286,816 pour les propriétés imposables, et une taxe foncière de \$1.15 au lieu de \$1.35, la recette sera de \$11,500,000 au lieu de \$12,486,788.

L'augmentation de l'évaluation se trouvera de 7.8 pour cent. L'évaluation des propriétés soumises à la taxe spéciale — propriétés imposables et propriétés exemptes — passera donc de \$1,057,705,000 à \$1,139,009,000. La taxe spéciale est de 10 cents, le revenu sera donc de \$1,139,009 au lieu de \$1,057,705.

La taxe d'entretien des trottoirs, dont la plus grande partie est fondée sur l'évaluation, passera de \$843,352 à \$903,042. La taxe sur les voitures restera à \$21,242, la taxe sur les tuyaux à l'eau restera à \$33,287; les surtaxes dont le rendement dépend des charges à rencontrer resteront à \$842,179.

Le total de ces contributions qui vont à la ville, diminuera de \$17,864,170 à \$17,018,376; il manquera donc au budget prévu une somme de \$845,794. Si cette somme doit être comblée par une augmentation de la taxe spéciale, sur toutes les propriétés — imposables et exemptes — l'augmentation sera de 7 1/2 cents par \$100 d'évaluation.

Si les recettes de la ville se trouvent donc diminuées, par contre, les recettes des commissions scolaires seront augmentées, puisque l'évaluation est augmentée sans que les taux des taxes scolaires soient diminués. La taxe de \$1 sur les propriétés des catholiques donnera \$4,483,016 au lieu de \$4,161,584; et la proportion de la taxe neutre qui va aux écoles catholiques sera de \$3,592,911 au lieu de \$3,335,299; la commissions catholique recevra donc \$8,075,927 au lieu de \$7,496,883.

La taxe de \$1 sur les propriétés des protestants donnera \$1,607,015 au lieu de \$1,491,722. La proportion de la taxe neutre qui va aux écoles protestantes sera de \$1,218,541 au lieu de \$1,131,226. Le total des recettes des écoles protestantes sera de \$2,825,556 au lieu de \$2,623,018. Le total des taxes scolaires sera de \$10,901,483 au lieu de \$10,119,901.

Les contribuables paieront en tout \$27,919,859 au lieu de \$27,984,071. Ce sera donc une diminution de \$64,212, avec un déficit budgétaire pour la ville. Comme il faudra combler ce déficit, les contribuables seront peut-être appelés à payer davantage; en ce cas la modification se traduira par une augmentation de \$781,582 de la taxe scolaire, les taxes proprement municipales étant augmentées pour donner le même rendement que celui qui a été prévu pour le prochain exercice.

M. Leduc

Au début de la séance, M. F. J. Leduc parle du projet Bouchard pour hausser à un milliard de dollars l'évaluation foncière municipale montréalaise et du tableau comparatif que les autorités municipales ont fait distribuer.

On y voit, dit-il, qu'en définitive la ville recevra \$85,212 de moins. Par contre, la ville devra payer à la Commission scolaire \$780,572 de plus que par le passé, tout en recevant moins de revenus. Alors si on fait tant de changements pour en arriver là, mieux vaut garder tout simplement l'état de choses actuel et payer le cadeau de \$780,000 à la Commission scolaire.

M. Duplessis

M. Maurice Duplessis, chef de l'opposition, affirme que le principe de l'amendement est mauvais, car on souffle l'évaluation, ce qui ne saurait manquer d'affecter gravement les valeurs hypothécaires dans l'opinion des prêteurs. On ne réduit pas les taxes municipales en fait et on augmente la taxe scolaire de trois quarts de million. Il faut donc au contraire procéder en tenant compte la véritable valeur réelle. De plus le soulèvement de l'évaluation va pousser les gens à démolir les propriétés qui se trouveront surtaxées et empêchera les constructions nouvelles.

M. J.-L. Comeau, député de Verdun, dit qu'il ne s'agit pas d'inflation de la propriété, mais bien de stabilisation.

M. Francoeur

M. J.-A. Francoeur, député de Mercier, dit que la situation montréalaise lui fait penser au mode d'écoulement de l'ancien temps, alors que la mère enlevait la crème à la cuillère, sur les plats, ne laissant à boire aux enfants que le petit lait. C'est ce qu'on a fait au détriment de Montréal, pour l'avantage des municipalités environnantes qui s'y sont engraisées sur le dos de Montréal.

Il rappelle que l'évaluation actuelle de \$928,000,000 est celle d'il y a vingt ans. Les enfants des municipalités autour de Montréal viennent aux écoles montréalaises; les

gouvernement. C'est un mauvais principe que de greffer des clauses scolaires dans un bill municipal.

M. Asselin

M. Asselin dit qu'on se trouve devant un fait accompli. Cependant, ajoute-t-il, nous avons reçu des protestations de plusieurs associations, et peut-être serait-il à propos de permettre au conseil municipal d'étudier le projet à une prochaine séance, par exemple lundi. Nous pourrions revenir lorsque le bill ira au Conseil législatif, la semaine prochaine, et soumettre l'opinion du conseil municipal. Je n'aimerais pas d'ici là à entrer dans le détail du projet sans l'avoir étudié d'avantage.

M. Mathewson estime qu'il y a un malentendu. Que l'on augmente la taxe ou le montant de l'évaluation, c'est la même chose; l'augmentation de l'évaluation n'est faite que pour fin de taxation et elle n'est pas question de fixer une valeur fictive.

M. Jeannotte dit que les propriétaires de Montréal sont opposés au projet. Il dit que si le gouvernement veut aider Montréal il pourrait supprimer la contribution à la commission métropolitaine, donner des contributions pour le secours direct. Le président du comité ordonne à M. Jeannotte de s'en tenir au sujet à l'étude, et M. Jeannotte s'assoit.

37 à 9

M. J.-A. Francoeur demande que les conseillers aient au moins la chance d'exposer leurs vues. Finalement, on prend le vote et l'amendement Bouchard est accepté par 37 voix contre 9.

Le comité rejette aussi la clause qui aurait permis à Montréal de faire payer aux gens qui travaillent à Montréal, mais vivent en dehors de la région soumise à l'impôt municipal sur le revenu, leur part, suivant l'argent qu'ils gagnent à Montréal.

M. Perrier

M. Hector Perrier, secrétaire provincial, rappelle que la semaine dernière l'article en discussion a été adopté avec liberté de le discuter ensuite et d'examiner des chiffres. Il ne croit pas que rien soit intervenu pour justifier la reconsideration dudit article.

M. Perrier dit qu'il a à cœur l'intérêt de Montréal, afin de lui garder son titre de métropole. On a parlé d'inflation et de déflation, mais il croit que Montréal souffre plutôt de déflation dans ses évaluations. Pour le moment la révision totale des immeubles n'est pas terminée, et il faut bien stabiliser la situation afin d'obtenir les revenus suffisants, si on ne veut pas que Montréal perde son prestige et voie son rôle social, économique et national mis en danger, pour faire aussi que Montréal cesse de jouer le rôle de parente pauvre dans le pays.

Le nouveau système ne changera rien cette année aux revenus municipaux de Montréal, étant donné la réduction du taux de taxation inverse à l'augmentation de l'évaluation. Au point de vue scolaire, il y aura augmentation de taxe de 7 1/2 sous, mais les finances seront stabilisées au point de vue scolaire.

M. Perrier est d'avis qu'il faudrait libérer les propriétaires du fardeau de l'enseignement scolaire supérieur, puisque déjà ils supportent celui de l'enseignement primaire.

M. Duplessis insiste sur le danger de constituer un précédent qui aura de regrettables répercussions dans les autres provinces. C'est la première fois que la Législature pose un principe aussi grave et faux, nuisible au crédit de la ville et des propriétaires.

Système arbitraire

M. Leduc, député de Laval, dit qu'on veut recourir à un système arbitraire. On dit \$1 milliard; qui nous assure que ce ne sera pas \$1 1/2 milliard l'an prochain? Qu'on laisse la taxe à \$1.35 pour que Montréal ait les revenus dont il a besoin. Et s'il faut donner \$781,000 de plus aux commissions scolaires, qu'on augmente la taxe scolaire. Au moins on gardera une base réelle et solide.

On va jusqu'à augmenter les évaluations et les taxes sur les hôpitaux, les écoles et autres propriétés non imposables. Tous les gouvernements qui sont passés à Québec ont imposé aux municipalités — le rapport Sirois le démontre — des obligations trop lourdes. Tout va croquer dans nos administrations municipales et c'est peut-être nécessaire que ça croque pour ouvrir les yeux de nos gouvernements. On trouve des remèdes de fortune, tandis qu'il faudrait que le gouvernement provincial aide les villes.

Qu'on augmente la taxe scolaire à \$1.08 en attendant que le gouvernement puisse aider de meilleure façon les écoles de Montréal.

M. Bastien dit que les remèdes suggérés par le rapport Sirois n'ont pas pu être mis en vigueur parce que la conférence interprovinciale ne s'est pas entendue. Il est impossible que Montréal se fie sur Ottawa; tout l'argent qu'Ottawa peut réquisitionner, c'est pour ses services et son effort de guerre.

Le député de Laval suggère d'augmenter la taxe. Nous ne voulons pas taxer Montréal seulement. Le gouvernement a préparé un projet pour résoudre le problème de l'enseignement technique et de l'enseignement supérieur dans toute la province.

M. Francoeur, député de Mercier, pose une question au ministre: J'ai bien confiance au gouvernement, dit-il, mais je voudrais savoir si dans ce projet il va y avoir encore des privilégiés. Dans ce que M. Leduc dit il y a du gros bon sens. On parle de guerre et de ci et de ça, et pendant ce temps-là on se fait rouler.

Pour aider Montréal

M. Bastien dit que le gouvernement ne veut pas faire de privilèges. Le projet qui sera présenté au cours de la présente session aura pour effet d'aider Montréal. Nous allons aller plus loin que n'importe quel gouvernement est allé dans le passé. Nous allons faire porter une partie du fardeau de Montréal sur toute la province, en commençant par l'enseignement technique et l'enseignement supérieur.

M. Duplessis dit qu'il partage l'opinion du ministre en ce qu'il ne faut pas se fier à Ottawa. M. Bastien rectifie qu'il a voulu dire qu'on ne peut pas compter sur Ottawa à cause de la guerre. M. Duplessis continue: Le projet de loi qu'on annonce pourrait peut-être aider à régler le problème de Montréal. Alors pourquoi ajouter un fardeau additionnel aux propriétaires? Toutes les clauses scolaires devraient être insérées dans le bill que prépare le

bill ne doit diminuer les pouvoirs de la Commission municipale. M. Duplessis dit que cette clause omnibus prouve que le bill n'a pas été bien étudié. Il ajoute qu'on ne devrait pas augmenter les pouvoirs de la Commission municipale, mais les diminuer puisque le nouveau régime municipal est une merveille. L'amendement est adopté.

Ajournement du conseil

M. Drouin propose un amendement qui stipule que le conseil doit s'ajourner de jour en jour tant qu'il n'a pas pris de décision sur les questions inscrites au feuillet d'une séance. Il explique que c'est en vue d'empêcher les ajournements et les next meeting. M. Duplessis trouve que c'est traiter les conseillers de Montréal en écoliers; cela comporte un danger, le conseil devra parfois se prononcer sur des questions sans pouvoir attendre d'avoir les renseignements nécessaires pour décider convenablement. L'amendement est adopté.

L'impôt sur le revenu

On adopte un autre amendement pour permettre à la ville de régler le taux de l'impôt sur le revenu de telle sorte que la ville ne retire pas plus que l'an dernier, malgré l'augmentation de l'impôt fédéral. L'étude du bill est terminée. Il est minuit moins le quart.

Excursions du C. N.

M. O. A. Trudeau, agent de district du Canadien National, annonce des excursions en fin de semaine, à différents endroits de Québec, à Cornwall, à Kingston, à St-Hyacinthe, à Coaticook, à Victoriaville, à Joliette, à Shawinigan et à Grand-Mère. Il y aura aussi excursions aux endroits suivants: St-Hyacinthe, Richmond, Sherbrooke, Châteauguay, Roberval et Dolbeau et plusieurs autres endroits.

De son côté M. J. E. LeBlanc annonce des excursions à la Bale St-Paul, aux Eboulements, à St-Tréme, à la Malbaie et à la Pointe-au-Pic.

Samedi et dimanche, il y aura excursion à destination de Québec et de Montréal en provenance de Chemin du Lac, de St-Charles, de Fournier et de St-Jean-Christophe.

Enfin, le voilà

"Hitler m'a dit"

par Hermann RAUSCHNING...

... le livre impatientement attendu.

"Dans cet ouvrage, Monsieur Raushning (ancien chef national-socialiste du gouvernement de Dantzig) nous raconte ce qu'il a vu et entendu quand il était national-socialiste et confident d'HITLER. L'auteur nous donne connaissance du plan, à lui exposé par le Führer, concernant la préparation à la guerre et à la conquête du monde.

HITLER M'A DIT, mérite d'être répandu, au même titre que MEIN KAMPF, qu'il dépasse en agrément de lecture.

Que ce livre soit passionnant à lire dans les heures où l'on attend que Hitler fixe l'heure "H" ou la recule.

Un volume de 320 pages, format bibliothèque.

Au comptoir \$1.25.

Par la poste \$1.35.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

430, rue N.-Dame est, Montréal



L'ACTION NATIONALE

Un instrument de ralliement

Il faut recevoir, lire et répandre l'A. N. parce qu'elle constitue pour les Canadiens français un merveilleux instrument de ralliement.

Geo.-H. LEVESQUE, o.p.

L'abonnement à l'Action Nationale, revue mensuelle, est de \$2.00 par année

C. P. 1524 Place d'Armes, Montréal AMherst 1977

Au Club St-Laurent Kiwanis

La Commission des eaux courantes

M. Olivier Lefebvre, vice-président de la Commission des eaux courantes, a relaté l'histoire de cet organisme devant le Club St-Laurent Kiwanis, réuni pour le lunch hebdomadaire à l'hôtel Ritz-Carlton.

La Commission des eaux courantes, a dit M. Lefebvre, a été créée en 1910. Elle a pour fonction d'étudier et d'utiliser les cours d'eau de la province. Elle s'est mise à l'œuvre en 1912 en faisant enquête sur certaines rivières susceptibles de causer des dommages considérables par inondations.

Les cours d'eau de la province offrent des possibilités considérables pour la production de force motrice, a ajouté le conférencier. Il est de première importance que ces rivières soient étudiées afin de déterminer les aménagements hydrauliques qui peuvent être faits. La Commission a donc commencé aussitôt l'étude systématique du profil en long des rivières de la province, situant les chutes et les rapides et l'établissement sur les principales rivières de postes de jaugeage.

Parlant de force motrice, M. Lefebvre dit qu'avant l'avènement de la grosse turbine, les grandes chutes n'étaient pas un actif, car on était alors obligé de les sectionner pour les utiliser à la production d'énergie électrique.

D'après une statistique préparée par le fédéral, avec l'aide de la commission, nos rivières peuvent fournir un débit à l'eau basse d'environ 8,000,000 de chevaux-vapeur.

En fait, nos cours d'eau pourraient fournir 13 millions de chevaux si l'on améliorait le débit d'eau basse en construisant des réservoirs. En janvier 1941 nos installations électriques se totalisaient à 4,300,000 chevaux, ce qui n'est que le tiers des possibilités de production de nos rivières. En fait, la commission des eaux courantes a obtenu les pouvoirs nécessaires pour construire des usines hydro-électriques et de fournir du courant aux municipalités qui lui en feraient la demande.

En 1937 ces pouvoirs étaient transmis à un nouvel organisme, le Syndicat national de l'électricité, qui était autorisé à établir des usines hydro-électriques dans les comités d'Abitibi et du Témiscamingue plus particulièrement.

La loi peut être toutefois interprétée pour couvrir toute la province. En 1940, ces pouvoirs ont été transmis à la commission des eaux courantes, et c'est elle qui continue les travaux du syndicat, termine M. Lefebvre.

France

L'enseignement religieux

Les décisions de M. Carcopino

Vichy. — Ainsi qu'il apparaît par l'allocution de M. Jérôme Carcopino, secrétaire d'Etat à l'Instruction publique, l'attitude favorable adoptée par son prédécesseur, M. Jacques Chevalier, à l'égard des écoles dites "libres" et l'enseignement de la morale, n'est pas abandonnée par son successeur. M. Carcopino est revenu cependant sur certaines mesures prises par M. Chevalier. En ce qui concerne l'enseignement religieux dans les écoles, M. Chevalier avait prescrit que celui-ci pourrait "dans certains cas" être donné dans les locaux scolaires et comporter dans le programme de la morale la notion des devoirs envers "Dieu et la patrie". M. Carcopino a révisé sur ces décisions. Les locaux scolaires ne seront affectés qu'à l'enseignement scolaire et les programmes de morale devront enseigner le respect des valeurs spirituelles de la patrie sans manifester un sentiment défavorable à l'égard de l'enseignement religieux, puisque, d'autre part, il a signé deux décrets élargissant l'enseignement libre dont les établissements continueront à bénéficier du soutien de l'Etat et des caisses des écoles et dont les élèves se sont mis sur un plan d'égalité avec ceux des écoles de l'Etat dans l'obtention des bourses et la participation au "concours général".

Crédits anglais pour les troupes de de Gaulle

Londres, 20. — Le comité de Gaulle a signé avec le gouvernement de la Grande-Bretagne un accord en vertu duquel Londres fournit des crédits pour le maintien des troupes "gaullistes" et pour le financement des relations entre l'Empire britannique et l'Empire français dit libre. Il y a dans cet accord un virement de 176,625 francs. A l'avenir chaque colonie "gaulliste" pourra échanger librement ses produits et aura accès à de nouveaux marchés.

Cercle paroissial St-Paul

Le 29 avril prochain, le Cercle Paroissial St-Paul célébrera le 150^e anniversaire de sa fondation. A cette occasion, tous les anciens membres sont priés de communiquer sans retard avec M. H. P. 1872 ou M. J.-B. Dubois, Ft. 5623.

Nouveauté

Le corps mystique de l'Antéchrist

par M. René BERGERON, conférencier de l'E.S.P.

Le Communisme
La Franc-Maçonnerie
Le Nazisme ou néo-Paganisme

Volume de 224 pages. Au comptoir 75¢; par la poste 85¢.
SERVICE DE LIBRAIRIE
DU "DEVOIR"

L'incendie de la rue Wellington

M. Emile Binette, 48 ans, meurt à St-Luc — Aucun corps trouvé dans les débris — Pompiers félicités

M. Emile Binette, 48 ans, 201 rue Plateau, a succombé vers 5 h. hier après-midi, à l'hôpital Saint-Luc, des suites de brûlures et de blessures reçues mardi après-midi, lors du violent incendie de la compagnie A. Hollander & Sons, Limited, rue Wellington. On sait que cet incendie a déjà causé la mort de M. John Hoza, 40 ans, 62 rue Prince-Arthur, et blessé plus de 60 personnes.

M. Binette avait reçu des blessures tellement généralisées que les médecins ne purent lui sauver la vie malgré tous leurs efforts.

Parmi les autres victimes dont l'état est précaire et qui sont hospitalisées on remarque: M. Louis Dunn, 27 ans, 766, rue Saint-Félix, et M. Séraphin Bergeron, 31 ans, 209, rue McCord, tous deux hospitalisés à Victoria; M. Arthur Laroche, 45 ans, 4518, rue Boyer, hospitalisé à l'hôpital du centre de l'hôpital Général de Montréal, et M. Roméo Poissant, 37 ans, 7640, rue Saint-Gérard, actuellement entre la vie et la mort à l'hôpital Notre-Dame, où on lui administra les derniers sacrements des son arrivée. Cinq ou six autres sont aussi très grièvement brûlés, mais elles ne semblent pas, toutefois, être en danger immédiat.

Hier après-midi on cessa de fouiller les débris. Le directeur Paré exprime l'opinion que c'est miracle si personne ne fut enseveli vivant dans les débris de l'immeuble. La force de l'explosion fut si grande qu'elle perça partout des ouvertures par où les employés purent fuir. La cause de la catastrophe est encore inconnue, les fournaises et les bouilloires ont été inspectées et jugées intactes.

On procédera aujourd'hui à l'organisation de la démolition des murs suspendus et couverts de glace. La solidité de la structure de la bâtisse qui retardait l'écroulement de la toiture et des planchers avait beaucoup au sauvetage des survivants.

M. Michael Morris, gérant-général de la maison Hollander, rendit hier un tribut d'hommage au directeur Raymond-E. Paré, pour son magnifique travail et celui de ses hommes, disant qu'ils avaient accompli un travail des plus efficaces et que l'on possède à Montréal de solides brigades d'incendie.

A l'Oratoire

On estime à environ 30,000 le nombre des fidèles qui ont gravi hier, malgré le froid et le vent, les pentes du mont Royal pour aller s'agenouiller à l'Oratoire Saint-Joseph à l'occasion de la fête du patron du Canada.

Le matin, il y a eu messe pontificale célébrée par S. E. Mgr Charbonneau, archevêque de Montréal, et sermon prononcé par Mgr Bonhomme. Le Père Emile Deguire, recteur de l'Oratoire, a souhaité la bienvenue aux distingués visiteurs. Plusieurs évêques étaient présents, notamment Mgr Philippe Desranleau, de Sherbrooke; Mgr Arthur Douville, auxiliaire de St-Hyacinthe; Mgr Edgar Larochelle, supérieur des Missions étrangères, a assisté à la cérémonie.

Chez les laïques, on remarquait: M. Henri Groulx, ministre de la santé, et le conseiller municipal Léo McKenna.

L'après-midi et le soir, il y a eu d'autres cérémonies, celle de l'après-midi étant présidée par Mgr Lawrence Whelan, vicaire général.

Nouveaux chanoines de Nicolet

Nicolet, 20. — Son Excellence Mgr Lafortune, évêque de Nicolet, vient de nommer l'abbé Charles-Edouard St-Germain chanoine honoraire du chapitre de la cathédrale de Nicolet. Le nouveau chanoine est curé de la paroisse de Ste-Monique depuis 1929. Cet ancien étudiant au Collège Canadien à Rome est le neveu de Mgr St-Germain, directeur spirituel de l'Ecole Normale de Nicolet.

Son Excellence Mgr Lafortune a également nommé chanoine titulaire au chapitre de Nicolet l'abbé Emile Lauzière, chanoine du diocèse. Ses études secondaires terminées, M. Lauzière étudia le droit à l'Université de Montréal. Jeune avocat, M. Lauzière abandonna la carrière de Barrreau pour se consacrer au Seigneur. Devenu prêtre, il enseigna l'histoire près de vingt ans au séminaire de Nicolet. Le nouveau chanoine titulaire est aussi un ancien élève de l'Université Angélique de Rome, de l'Institut Catholique et de l'Ecole des Chartes, de Paris.

Mort du soldat Meilleur outre-mer

Le ministère de la Défense nationale vient d'annoncer le décès de M. J.-J. Roger Meilleur, 27 ans, en service actif dans l'armée impériale depuis quatre ans.

Meilleur, qui était en Egypte depuis environ deux ans, faisait partie du King Royal Rifle Corps.

Il est le fils de Mme F.-X. Meilleur demeurant à 332, rue Emery, et il laisse cinq frères et cinq sœurs. Son plus jeune frère, Rosario, âgé de 23 ans, s'est également enrôlé dans l'armée impériale au début de la guerre.

A l'Institut Pie XI

Conférence de S. E.

Mgr Bonhomme

Cet après-midi, à 4 h. 30, et ce soir, à 9 h., Son Excellence Mgr Joseph Bonhomme, O.M.I., vicaire apostolique du Bas-Canada, donnera une conférence sous les auspices de l'Institut Pie XI, au Mont-St-Louis, 244 avenue Sherbrooke.

Continuant une série de conférences commencée depuis octobre dernier sur la famille, il parlera de la famille chez les peuples encore aujourd'hui païennes du sud de l'Afrique.

Après la conférence de 9 h., Son Excellence donnera quelques vues prises sur les lieux: deux films.

Le public est admis gratuitement.

France

Le Séminaire des missions étrangères

Le Petit Séminaire de Lyon — Les légionnaires tunisiens

Lyon. — Le Séminaire des Missions Etrangères à Paris vient de faire connaître le sort des élèves et des professeurs pendant la guerre. Sur 166, quatre futurs missionnaires ont été tués; quatre autres, grièvement blessés; cinquante-trois prisonniers ainsi que deux coadjuteurs. Le séminaire a été ouvert comme chaque année le 1^{er} janvier 1940 et 102 aspirants missionnaires étaient présents. On apprend d'autre part que l'Ordre des missionnaires de St-François de Sales à Annecy compte parmi ses membres trois tués, chiffre important en proportion du faible effectif de l'Ordre.

Lyon. — Le cardinal Gerlier a béni dimanche la première pierre du nouveau bâtiment du petit séminaire de l'archidiocèse de Lyon. Le cardinal a prononcé une allocution en rappelant l'histoire glorieuse du petit séminaire, dont les origines remontent à Charlemagne. Il donna également lecture du passage suivant de la lettre du Pape républicain à l'adresse des archevêques de la zone libre: "Plus que jamais, les âmes ont besoin des solides vérités de la foi pour ne pas chanceler et apprendre, au contraire, à faire de leurs souffrances mêmes un levier qui les élèvera vers Dieu". Cette lettre sera publiée incessamment.

Tunis. — La journée des légionnaires de Tunisie a commencé dimanche à Tunis par une messe solennelle célébrée par Mgr Gounot, archevêque de Carthage, dans la cathédrale de Tunis, en présence notamment de l'amiral Esteva et des plus hautes personnalités civiles et militaires du protectorat. La cérémonie de prestation du serment succéda à la messe devant une foule considérable et l'amiral Esteva, s'adressant aux légionnaires, déclara notamment: "Français et Tunisiens, sans distinction, votre sort m'est confié. Avec la grâce de Dieu, je voudrais le faire aussi beau que possible. Point ne craignez pas les épreuves. Le sacrifice grandit les cœurs vaillants. Ayez confiance; à brebis tondue Dieu mesure le vent, dit notre vieux proverbe."

Au Jardin botanique de Montréal

Conférence de M. Henry Teuscher

Mercredi soir, le 19 mars dernier, M. Henry Teuscher, directeur des services techniques du Jardin botanique de Montréal, a fait la dixième causerie du cours public d'horticulture offert par le Jardin botanique avec la coopération de la Carnegie Corporation of New York. Cette conférence s'intitula "Beautiful shrubs for the garden from far and near".

La conférence était illustrée de diapositives colorées montrant quelques-uns des plus beaux arbustes ornementaux cultivés au Jardin botanique de Montréal. M. Teuscher fit remarquer que toutes les variétés qu'il mentionnait étaient vivaces et que chacune d'elles était désirable, mais il insista sur le fait que chacune d'elles en particulier ne saurait convenir à tous les jardins. Les belles plantes seules ne font pas les beaux jardins, dit-il. Seul un plan soigné, qui prévoit les effets et les contrastes, et un choix judicieux des plantes qui se combinent harmonieusement peut donner du caractère à un jardin.

M. Teuscher montra, parmi d'autres variétés remarquables, les fameux Beautibush (Kolkwitzia) et "Sapphire Berry" (Symphoricarpos) de Chine, une très belle variété d'aubépine rose à fleur double, des spirées hybrides et des seringat originaux de l'Amérique du Nord.

Assemblées de l'A.P.C.V.

Section Mont-Royal. — Assemblée samedi soir, le 22 mars, à 8 heures 15, au salon de la Palestre nationale, 840, rue Cherrier, Montréal.

Section Crémazie. — Assemblée samedi soir, le 22 mars, à 8 h. 15, à la salle Saint-Gérard, paroisse St-Alphonse d'Yvesville, 566 est, boulevard Crémazie, Montréal.

Section Lajoie. — Assemblée vendredi soir, le 21 mars, à 8 heures, à l'école Lajoie, angle des rues Outremont et Lajoie, à Outremont.

Au programme: causerie sur l'assurance, utilité nationale, par M. J.-G. Courteau, membre de la section Lajoie.

Section Maisonneuve. — Assemblée lundi soir, le 24 mars, à 8 h. 30, au sous-sol du presbytère de la paroisse du Très-Saint-Nom de Jésus, rue Adam, Maisonneuve.

Au programme: organisation d'une fête intime pour les anciens membres de la section.

Les membres de ces sections et, en général, tous les voyageurs de commerce et agents d'assurance sont cordialement invités à ces diverses assemblées.

L'A. P. C. V. DU CANADA

Mort de Mme A.-T.-Z. Santoire

Saint-Chrysostome, 20. — Mme A. T. Z. Santoire, née Bergevin (Philomène-Zélie), de St-Chrysostome de Châteauguay, est décédée lundi dernier à l'âge de 80 ans et 4 mois. Elle laisse une sœur, Mme Z. Delisle (Exilda); deux fils, MM. A. R. Santoire, marchands, et R. Santoire, avocat; un beau-fils, le Dr Wilfrid Turcot; trois filles: Sœur Marie de l'Incarnation, Mme Veuve J.-E. Maril (Albertine), Mme W. Turcot (Alice); deux belles-filles, Mme Armand Santoire (Hélène Lamberge), Mme Ronéo Santoire (Madeleine Parrot); ses petits-fils, Paul-Emile, Rodolphe, Roland Maril, Georges-Henri et Charlemagne Turcot; ses petites-filles, Sœur Marie-Cécile de Rome, Georgette, Henriette, Thérèse, Jeanne et Cécile Maril, Mariette et Jacqueline Turcot, Nicole Santoire, Marielle Boyer, (Mme Roland Maril).

Lettre au "Devoir"

Nous ne publions que les lettres signées d'une lettre signée avec adresse authentique. Le "Devoir" ne prend pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

La ville et la "M. L. H. & P."

... ou les avatars de M. le ministre Bouchard

La semaine dernière, à Québec, lors de la discussion du bill de Montréal, un amendement inattendu, suggéré par M. T.-D. Bouchard, a fait surgir la question du contrat d'électricité, non encore renouvelé entre Concordia et la Montreal Light, Heat & Power Cons.

Que se passe-t-il exactement? En vertu d'un contrat de dix ans, qui expirait en 1937 la ville payait un million par an à la M. L. H. & P. Cons., pour ses services d'éclairage de rues, de pompage d'eau, etc.

Expiré, le contrat ne fut pas renouvelé, sauf par tacite reconduction les mêmes termes et conditions restaient en vigueur d'année en année.

La ville désirait obtenir de meilleurs prix. La compagnie ne voulait pas abaisser son tarif tant que sa clientèle ne modifierait pas son système de distribution. Ce système est apparemment désuet. Il exige, pour les lampes à arc, du courant continu et en beaucoup plus grande quantité. Comme la ville est le seul client qui exige ce courant, la compagnie doit le transformer expressément pour elle, cela implique un outillage spécial, dépenses d'opération, de dépréciation, et aussi une perte du fluide électrique au cours de ces opérations.

En attendant que soit tranché le conflit, le gouvernement de l'Union nationale avait, — assez arbitrairement, il est vrai, — obtenu pour la ville un abaissement des prix en imposant à la compagnie distributrice une taxe spéciale de \$250,000: cela constituait une ristourne importante sur le prix d'un million. Cette taxe fut subsequmment portée à \$300,000, puis finalement à \$350,000. La ville payait ainsi une somme nette de \$650,000.

Durant ce temps, la Régie provinciale de l'électricité avait entrepris une enquête complète sur tout le système de la M. L. H. & P. Cons., afin de connaître la valeur de celui-ci et, partant, de fixer en proportion ses revenus par des tarifs appropriés. Il fut souvent question, au conseil municipal de Montréal de soumettre le différend à la décision de cet organisme, mais il n'en fut rien fait.

Quant la commission des Affaires municipales, dont M. Potvin est le président, prit l'administration de la ville, on annonça qu'un projet de contrat était à l'étude et que la ville avait choisi, pour conseils, M. Laurendeau, ancien avocat de la ville, et M. Emery Beaulieu.

Rien n'avait transpiré depuis, quand tout à coup, la question a

rebondi, la semaine dernière, au comité des bills privés, à Québec. M. T.-D. Bouchard proposa un amendement à la charte, en vertu duquel: a) le prix de l'électricité était réduit de \$1,000,000 à \$700,000; b) la taxe directe de \$350,000 était supprimée; c) le contrat était révisé à la Régie des services publics, qui devra respecter le "plafond" de \$700,000; d) la ville devra moderniser son système de distribution.

L'on constate, de prime abord, que la ville perd \$50,000. Cela saute aux yeux: la compagnie est libérée d'une taxe de \$350,000 contre une réduction de \$300,000 dans le prix de l'électricité.

En réalité la M. L. H. & P. y gagne beaucoup plus. N'oublions pas que la ville devra moderniser son système et dépenser, d'ici deux ans, un demi-million au moins pour le bénéfice exclusif de la compagnie.

Il est vrai que le contrat sera révisé à la Régie des services publics, qui a remplacé, en les fusionnant, la Régie provinciale de l'électricité et la Régie des transports. Cette commission pourra, nous dit-on, réduire davantage le prix de \$700,000, s'il est trouvé exagéré. La décision devra même être rendue le ou avant le 1^{er} octobre prochain.

Mais sur quoi se fondera la Régie des services publics pour rendre sa décision?

Cet organisme comprend deux anciens commissaires (sur trois) de la Commission des services publics, un ancien membre de la Régie de l'électricité et deux nouveaux venus. Le ministre des Travaux publics a souvent accusé la Commission des services publics de n'avoir rien fait contre les trusts. Peut-être, ajoutait-il, parce que la loi qui les gouvernait ne leur permettait pas de faire des enquêtes complètes et sérieuses. Or, si nous sommes bien renseignés, l'enquête que la Régie provinciale de l'électricité menait rondement à été, à toutes fins pratiques, interrompue. L'intervente est terminée, mais la recherche des prix, (dernière phase de l'enquête), est indéfiniment suspendue. Un des chefs de la M. L. H. & P. Cons., s'en vantait assez récemment. Même si elle se continuait, elle ne pourrait se terminer d'ici octobre: tous s'accordent sur ce point. Or, l'un des régisseurs actuels, seul membre encore en fonction de la Régie provinciale de l'électricité, n'a-t-il pas signé un rapport dans lequel nous lisons les lignes suivantes:

"... Toutes nos enquêtes ne peuvent se conduire en un jour. Nous pouvons apporter, dans certains cas, des remèdes temporaires, corriger des situations anormales, mais il est évident que la Régie, pour déterminer aussi définitivement que possible des tarifs sur l'ensemble d'un territoire, doit au préalable, dans l'esprit de la loi et en toute justice, commencer par la tenue d'une enquête en évaluation de l'actif physique du distributeur: visé".

(Le rapport de la Régie provinciale de l'électricité).

Et tout cela se passe pendant que

Le Devoir a déjà fait observer ici même que le problème du K.W.H. livré à la ville dépend lui-même du prix général qui devrait s'appliquer dans l'ensemble du territoire desservi. En d'autres termes, il faut résoudre le problème général et non pas seulement le cas particulier qui en dépend.

Si la Régie des services publics ne peut, d'ici octobre, résoudre ce problème d'ensemble, à quoi rime une référence de la ville ou de la compagnie devant ce corps?

Nous soupçonnons que la compagnie cherchera tout simplement à faire ratifier pour dix ans les avantages que l'amendement Bouchard vient de lui conférer.

Mais il y a plus. Le même ministre qui a proposé cet amendement favorable est celui qui, il y a peu de temps, prêchait la guerre contre les trusts et préconisait pour Montréal la municipalisation comme seule mesure de salut public. Il n'en dit plus un mot dans son amendement. Il y a pourtant de lui des textes bien éloquentes. Il lui a plu de démontrer, à plusieurs reprises, que la ville, avec une dépense de deux à trois millions seulement, pourrait économiser un million par année. On conviendra que s'il s'agit de \$700,000, cela en vaut encore la peine. Le même ministre, dans le temps, ne voulait pas laisser modifier le contrat de la ville. Il exigeait la municipalisation et ne craignait pas de dire que seules des tractations louches pouvaient empêcher le parachèvement du canal de l'aqueduc. Le *Charbon* de St-Hyacinthe, analysant un discours de M. T.-D. Bouchard, écrivait, en effet, le 6 novembre 1934:

"Une électricité municipale, affirme-t-il (M. T.-D. Bouchard), s'impose d'urgence à Montréal. Son établissement au canal de l'aqueduc ne coûterait qu'une faible somme de \$2,000,000 à \$3,000,000 et ferait économiser à la ville une somme d'au moins \$750,000 par année, ce qu'elle paie actuellement à la M. L. H. & P. Cons., pour l'éclairage des rues. Mais... il y a un grand "mais", cela touche les intérêts du monopole de l'électricité".

Si cela est vrai, si avec moins de \$3 millions on peut économiser \$700,000 par année, pourquoi renoncer à ce plan?

Que pensent de tout cela le conseil des 99 et le public de Montréal?

M. J.-O. Asselin, président du comité exécutif, a dû admettre l'autre jour, à Québec, en plein comité, qu'il n'avait jamais été consulté sur l'amendement Bouchard.

S'il avait connu toutes ces choses, se serait-il prononcé, séance tenante, sur l'opportunité de supprimer cette taxe de \$350,000?

Nous admettons qu'en principe une taxe imposée arbitrairement doit disparaître. Mais les tarifs de la M. L. H. & P. Cons. ne sont-ils pas eux-mêmes l'oeuvre de l'arbitraire? Et nous userions en l'affirmant d'un euphémisme, en regard des épithètes que leur décochait naguère le ministre dont nous parlons.

Et tout cela se passe pendant que

la compagnie gagne plus que jamais et que, grâce aux industries de guerre, ses ventes atteignent un sommet.

Résumons-nous. Si l'amendement Bouchard subsiste, la ville paiera \$700,000 au lieu d'un million à la compagnie. Celle-ci sera exemptée de \$350,000 de taxes. De plus elle obtient la modernisation du système de distribution: elle y gagnera plusieurs milliers de dollars en économie d'argent, de matériel, de frais d'exploitation et d'électricité, pendant que la ville, au contraire, dépensera un demi-million pour modifier son système. La compagnie sera traduite devant un tribunal qui n'a pas les données voulues pour lui imposer une réduction de taxes, à moins d'agir arbitrairement, chose qui offusque l'exécutif de la ville. La M. L. H. & P. cherchera à obtenir, aux meilleures conditions, un contrat de longue durée. Il ne sera pas question de municipalisation ni de canal de l'aqueduc. Mais alors?

Oui, il y a un *mais*... Les paroles du ministre reviennent à notre mémoire avec un accent troublant...

P. H.

Montréal, 18 mars 1941.

Chez les ouvriers

CERCLE LEON XIII. — La réunion bi-mensuelle du cercle d'études Léon XIII aura lieu ce soir à 8 h. à 1231 rue D'Amont, sous la présidence de M. Ph. Girard.

Les membres continueront l'étude des organismes syndicaux patronaux et ouvriers commencée au cours de la dernière réunion. Ils s'occuperont particulièrement des organisations existantes, sujet qui ne manque pas d'intérêt.

Il importe que les membres soient bien au courant des diverses catégories de groupements généraux dans notre province et dans le Canada, comme aussi des diverses filiales ou succursales de ces derniers, mais particulièrement de la C.T.C.C., de sa composition, de sa mission.

Tous les membres du cercle ainsi que les officiers des syndicats sont invités à cette réunion d'étude.

SURINTENDANTS ET CONTRAMAITRES. — Une très importante assemblée des membres de l'Association des surintendants et contramaitres sera tenue ce soir à 8 h. à la Palestre nationale.

EMPLOYES DE POMPES FUNÈRES. — Il y aura ce soir à 8 h. à 1231 rue D'Amont, une intéressante assemblée des membres du Syndicat des employés de pompes funèbres. Le rapport qui sera soumis au sujet des négociations en vue de la convention collective de travail, ne manquera pas d'intéresser pour tous.

LE REPOS EN VOYAGE

NEW YORK

PHILADELPHIE
WASHINGTON

par le

WASHINGTONIAN

CANADIEN NATIONAL

Dép. gare Bonaventure
Montreal, 9 h. 15 p.m.
(heure locale)
TOUT LES JOURS

Six appels en un seul

La Seule Souscription Nationale en Faveur de nos Combattants

● Vous savez ce que nous devons à nos soldats. Vos coeurs vibrent pour eux qui, loin de ceux qu'ils aiment, sont prêts à sacrifier leur vie pour vous. Donnez leur une preuve de votre affection... apportez-leur quelque réconfort; allégez l'ennui, la solitude dont ils souffrent en dehors des heures de service.

Six grandes sociétés nationales ayant de l'expérience et un personnel d'auxiliaires SOLLICITENT ENSEMBLE des fonds qui leur permettront de poursuivre leur oeuvre.

Pour la PREMIÈRE FOIS, nos sociétés se groupent en vue d'un appel national en faveur de nos soldats. On vous prie de réunir en un seul montant tous vos dons de l'année afin d'alimenter ces oeuvres de guerre si nécessaires. Chacune de ces sociétés a besoin de votre concours pour accomplir son indispensable tâche.

Donnez à l'auxiliaire bénévole qui s'adresse à vous l'assurance de votre loyal et entier appui à nos combattants.

Vous ne leur avez jamais refusé votre appui—vous ne pouvez le leur refuser aujourd'hui.

NOS SOLDATS COMPTENT SUR VOUS

Quartiers généraux de la Campagne pour la Province, 901, Edifice Confederation, Montréal

FONDS CANADIEN DES OEUVRES DE GUERRE

OBJECTIF: \$5,500,000

LA VIE SPORTIVE

Le Canadien joue ce soir contre Chicago

Le Canadien est parti hier pour Chicago où il doit combattre ce soir contre les Éperriers Noirs de Paul Thompson, dans la première partie de la série éliminatoire de la Ligue Nationale de Hockey. Les partisans du Bleu Blanc Rouge sont anxieux de savoir ce que pourra faire notre équipe dans une série aussi importante.

Les amateurs de Chicago ont une confiance illimitée dans les chances de leurs favoris. Ce soir plus de seize mille personnes se rendront au Stadium pour encourager les salariés du major McLaughlin à la victoire, et comme les Éperriers ont l'avantage de jouer la joute initiale sur leur propre glace, et en présence de leurs supporters, les paris se font à 2 contre 1 que le tricolore sera vaincu.

Le Canadien sera privé des services de Ken Reardon et de Charlie Sands, pour la partie de ce soir, mais d'un autre côté, le club de Chicago devra également se dispenser des services de Thoms et de Wiebe pour la première partie. Ces deux joueurs soignent des blessures aux jambes et le gérant Thompson ne veut prendre le risque de les envoyer dans la mêlée. Il attendra à la prochaine partie avant de faire revêtir l'uniforme à ces deux joueurs.

L'ailier gauche Jack Adams et le centre Elmer Lach, qui ont été blessés à peu près en même temps que Sands peu avant la fin de la saison, se sont remis en condition à Saint-Hyacinthe, et ce soir ils reformeront une ligne d'avants avec Tony Demers.

Le trio J.S. Benoit-Johnny Quilty-Toe Blake, le plus dangereux des Canadiens, dans la seconde moitié de la saison, restera intacte, et la troisième ligne sera formée de Ray Gelliffe, Murph Chamberlain et Peggy O'Neil. Le substitut à l'avant sera Stu Smith, un jeune ailier engagé peu avant la fin de la saison régulière.

Bert Gardiner commencera la joute dans les buts, mais Paul Bibeault, qui a accompagné le club, sera prêt pour le remplacer en cas de besoin. Cliff Goupille et Jack Portland formeront une défense, commençant la joute, et l'autre arrière-garde sera formée de deux recrues, Tony Graboski et Alex Sing-bush.

Les Canadiens ont gagné leur série de la saison régulière contre les Éperriers Noirs. Les Habitants ont triomphé quatre fois, soit trois défaites et une annulation, dans les huit joutes, les Canadiens ont compté 31 buts contre 26.

Trois joueurs empêchés de jouer ce soir

Boston, 20 — Les Bruins de Boston semblent être grandement favorisés dans leur série avec les Leafs de Toronto, qui doit commencer ce soir en cette ville. Les visiteurs seront privés des services de trois de leurs joueurs pour cette joute initiale, tandis que l'équipe du gérant Ross sera au grand complet. Apps, Kampman et Goldup sont sur la liste des blessés et ne pourront jouer ce soir.

La série entre les Bruins et les Leafs est de quatre dans sept et les deux premières rencontres ont lieu sur la glace des Bruins tandis que les deux joutes suivantes seront disputées dans la Ville Reine, puis, si nécessaire, les autres parties alterneront entre Boston et Toronto.

Les Leafs ont tenu une de leurs pratiques hier et ils se sont retirés à leurs quartiers du University Club, où le gérant Conny Smythe et les joueurs blessés du club — Syl Apps, Bingo Kampman et Hank Goldup — les rejoindront aujourd'hui.

Les amateurs de Boston qui rempliront le Garden à capacité ce soir, sont convaincus qu'aucun club ne peut battre les Bruins. Les amateurs sont fiers du fait que Boston n'a été battu qu'une fois dans ses 32 dernières joutes.

Les rares partisans des Leafs sont cependant d'avis que le club de Toronto est assez combatif pour gagner au moins un des deux premiers matches de la série. C'est tout ce qu'ils demandent. Lorsque Apps, Kampman, Goldup seront prêts à revenir au jeu, mardi prochain à Toronto, les Leafs seront prêts à livrer une lutte sans merci aux Bruins.

Les Bruins qui ont terminé leur saison mardi soir, sont tout en excellente condition. Deux lignes d'avants de premier ordre et une troisième plus habile que la moyenne, en plus d'une défense solide et d'un gardien de buts excellent donnent à Boston un club bien balancé. Turk Broda, le vainqueur du trophée Vézina, pour la saison qui vient de se terminer, sera dans les buts des Leafs.

Joueurs blessés

Tampa, 20. — Deux joueurs des Rouges de Cincinnati, le premier but Frank McCormick et le lanceur Paul Derringer, ont été blessés hier. Tous deux ont été frappés dans l'aine par la balle. Ils devront rester au repos plusieurs jours.

Pastor vs Louis

Los-Angeles, 20. — Le promoteur Tom Gallery a tiré profit de la victoire sensationnelle de Bob Pastor sur le jeune Turkey Thompson. Gallery a annoncé que Pastor avait signé un contrat pour rencontrer le champion poids-lourd Joe Louis, le 16 avril, et que Thompson, qui a envoyé Pastor au plancher six fois dans la première ronde de leur rencontre hier soir, fera face à Tony Galento, le 30 avril.

La première joute a lieu à Détroit ce soir

Détroit, 20 — Les Ailes Rouges de Détroit et les Rangers de New-York se lanceront dans la lutte ce soir, à la patinoire locale, lorsque ces deux clubs du circuit Calder se disputeront les honneurs de la victoire dans une série de deux dans trois afin de pouvoir se qualifier pour la série semi-finale de la Ligue Nationale de Hockey.

Les hommes de Jack Adams ont été supérieurs aux New-Yorkais au cours de la saison qui vient de prendre fin. Les locaux ont subi trois défaites de moins que les représentants de la métropole américaine avec le même nombre de victoires à leur crédit. Il convient de mentionner que le début du club New-Yorkais laisse quelque peu à désirer, mais les Rangers ont fait preuve d'une grande amélioration sur la fin des séries régulières et devraient être de taille à faire la vie dure aux Ailes Rouges.

Les Rangers, qui ont gagné la coupe Stanley l'an dernier, et qui n'ont connu que de rares succès jusqu'au milieu de février ont favorisé pour gagner la série en deux matches consécutifs. La raison de ceci, c'est que les New-Yorkais ont terminé la saison en orage, gagnant huit de leurs neuf dernières joutes.

Les joueurs du gérant Adams sont revenus à Détroit après avoir été défaits à Boston mardi soir, le dernier match de la saison régulière. Le gérant Jack Adams a déclaré cependant que cette défaite n'a fait qu'endurcir ses joueurs pour les éliminatoires.

Frank Boucher, l'instructeur des Rangers, est d'avis que son club réussira à battre le Détroit ce soir, terminant ensuite la série au deuxième match dimanche à New-York. Les amateurs de Détroit sont d'avis que la série durera trois joutes et que les Ailes gagneront la partie décisive ici mardi prochain. Les amateurs croient que les Ailes Rouges n'auront pas de difficultés à éliminer les Éperriers Noirs ou les Canadiens dans la semi-finale, s'ils battent d'abord les Rangers.

Les Rangers sont arrivés à deux gardiens — Dave Duff, de Philadelphie, qui remplace Kerr, si celui-ci est blessé. Quatre autres joueurs des Ramblers sont aussi avec les Rangers. Ce sont Bill Juzda, une défense, et une ligne d'avants complète — Stan Smith, centre, Luke Wareing, ailier droit, et Herb Foster, ailier gauche.

Les locaux seront au complet ce soir, à l'exception de l'ailier droit Eddie Wares, qui s'est fracturé l'épaule droite il y a deux semaines.

Lewis Carpenter est exigeant

Macon, 20. (Spécial au Devoir). — Lewis Carpenter, lanceur reconstruit par son lanceur bouchon, était de passage à Macon hier. Il a réussi à vendre sept balayées automatiques, comme c'est son commerce, mais il n'a tout de même pu obtenir ce qu'il voulait de Clyde Cokerforth. Carpenter voulait obtenir la jolie somme de \$1,200 par mois. Carpenter a déclaré qu'il pouvait faire la même somme à Atlanta et vendre ses balayées à Atlanta et c'est beaucoup plus que ce que peuvent lui offrir tout club de baseball de classe AA.

Carpenter a remporté trois victoires et subi trois défaites à Atlanta l'an dernier mais il n'eut pas beaucoup de succès, surtout vers la fin de la saison. Il a pris part à la pratique hier et a lancé quelques balles mais il était en civil comme tout joueur qui n'a pas signé son contrat et n'a le droit de prendre part aux pratiques en uniforme.

Sukeforth, qui en était hier à sa première journée avec le Royal, s'est dit grandement impressionné par la belle tenue des lanceurs Gasaway, Ricketts, Kehn, Semple, Christy et LaMaster, à ce stade de l'entraînement. Van Mungo, qui est devenu un citoyen absolument moderne depuis qu'il est arrivé ici, a lui aussi, lancé de belles courbes et il a démontré qu'il entendait redevenir bien sérieux. Chet Kehn, jeune droitier, semble être l'un des jeunes talents le plus prometteurs chez les nouveaux venus. Il ne pèse que 168 livres mais Sukeforth a bien confiance que ce poids suffira à faire de lui un lanceur qui ira loin.

Les étoiles de la Ligue Nationale

ARTHUR SIEGEL (Boston Traveler)

1er club	2e club
Brimsek (Boston)	but Broda (Toronto)
Clapper (Boston)	défense Crawford (Boston)
Stanowski (Toronto)	défense Heller (Rangers)
Cowley (Boston)	centre Apps (Toronto)
Hextall (Rangers)	avant Bauer (Boston)
Schriner (Toronto)	avant Abel (Détroit)
Weiland (Boston)	instructeur Irvin (Canadien)

HENRY F. MCKENNA (Boston Herald)

1er club	2e club
Broda (Toronto)	but Brimsek (Boston)
Clapper (Boston)	défense Crawford (Boston)
Heller (Rangers)	défense Stanowski (Toronto)
Cowley (Boston)	centre Apps (Toronto)
Hextall (Rangers)	avant Bauer (Boston)
Dumart (Boston)	avant Schriner (Toronto)
Irvin (Canadien)	instructeur Weiland (Boston)

La troisième joute pour le championnat

Pendant que les Habitants de Dick Irvin seront à disputer les honneurs de la victoire aux Éperriers Noirs, à Chicago, les Jérémiens du gérant Francoeur tentent de prendre le devant dans la série contre les Rouyaux de Frank Carlin et cela dans le but de pouvoir s'assurer le championnat de la province et le droit de participer aux séries de la Coupe Allan, emblème du championnat amateur du Canada.

Le Royal a gagné la première joute par un résultat de 7 à 2 mais les gars du Nord sont revenus à la charge mardi soir et ont réussi à vaincre leurs adversaires par 5 à 3 et la rencontre de ce soir promet d'être un véritable duel sportif.

La troisième partie de la série sera jouée ce soir au Forum. Après le beau duel livré par les Jérémiens, il est probable qu'une foule considérable sera témoin de la partie. L'optimisme qui régnait chez les Rouyaux a quelque peu diminué bien que les champions seniors soient encore favoris dans la série. Il est certain que le club St-Jérôme ne baissera pas pavillon sans livrer une belle bataille comme il l'a fait dans les deux premières joutes et les Rouyaux sortiront certainement affaiblis de cette série. Les champions intermédiaire n'ont que deux joueurs de défense sur lesquels ils peuvent compter: Raymond et Brown. Dans les deux premières parties, ces joueurs sont demeurés sur la glace durant les 60 minutes d'hostilités ou à peu près. Raymond est sans contredit le pilier du club et l'énormité du travail qui lui incombe ne le rend que plus redoutable.

Les Jérémiens n'ont peut-être pas la rapidité des avant de Frank Carlin, mais ils sont solides sur leurs jambes et peuvent donner de francs coups d'épaule capables de refroidir leurs adversaires. Les Lorrain, Gagnon, McCormack et Blanchard paraissent de plus en plus redoutables à mesure que la série progresse et ils ne sont pas de ceux qui admettent facilement la défaite. Par suite de leur défaite de mardi soir, il n'y a pas de doute que les Rouyaux auront recours à tous leurs atouts pour triompher ce soir, car une deuxième défaite rendrait leur situation plutôt précaire. Inutile d'ajouter que le même désir du triomphe enflamme les Jérémiens. Leur victoire de mardi a eu pour effet d'augmenter leur confiance et comme le disait Henri Francoeur après le duel de mardi, ils y vont de tout cœur, avides de victoire mais sans crainte de la défaite.

Le tournoi provincial de hockey amateur se continuera ce soir alors qu'aura lieu la cinquième ronde. Trois parties seront disputées et l'on verra aux prises les gagnants de samedi et de dimanche dernier. La première joute entre le club de l'Académie Roussin et celle du Restaurant Sylvio promet des sensations. Ces deux clubs ont gagné dimanche respectivement contre le Napierville par 11 à 0 et contre le Saint-Louis par 5 à 0.

Une partie qui promet de nous en faire voir de toutes les couleurs est certainement celle qui aura lieu entre l'équipe Pointe-aux-Trembles et celle des champions de l'an dernier, le Canadian Wirebound Boxes.

Dans la dernière, le président Marcel Gauthier présentera l'équipe du Hubbard et Felt, habilement dirigée par Frank Benidit, contre le club Yvan d'Iberville.

En fin de semaine les clubs vainqueurs ont été: Sorel, qui a éliminé le Restaurant Bédard par 5-2; Hubbard Felt et O'Sullivan ont annulé 1-1; Wings Wheller 9, Bombers de Tétraultville 3; le salon Lucerne a continué sa marche victorieuse en éliminant Chambly Canton par 3 à 2; Yvan d'Iberville 4, Brébeuf 1; L'Académie Roussin 11, Napierville 0; Rest. Sylvio 5, St-Louis 0.

Les éliminatoires se continueront samedi pour se terminer dimanche avec Grads, Valleyfield et Salon Lucerne en finale alors que Sorel décrochera les trophées emblèmes des différents championnats.

Les arbitres pour ce soir seront Emile Ménard et Paul Ledue.

Le Dominion Glass est vainqueur

Dans une intéressante exhibition de hockey et club Dominion Glass, de la Ligue des Manufacturiers, a vaincu les Rapides de la Cité des Sports, hier soir, par un résultat de 6 à 3, à l'Arena de Lachine.

Contra Bourcier a dirigé l'attaque des vainqueurs avec deux buts et une assistance, tandis que Léger et Tremblay ont été fort solides à l'arrière-garde. Pour les vaincus, Tag Millar et Majeau furent les plus effectifs.

Composition des équipes: LACHINE. — Buts: Lamarche; défenses: Slater, L. Lafontaine; centre: Thériault; ailes: Champagne et James. Subs: Campbell Benison, Sloan, Millar, Whitehead, Majeau.

DOMINION GLASS. — Buts: Léclerc; défenses: Léger et Tremblay; centre: Jean Gauthier; ailes: G. Gauthier et Albert. Subs: C. Bourcier, B. Morin, Mantha, Laberge, Ferrand et Dufort.

Arbitres: Barrette et Shore. Sommaire:

Première période

1-Dominion Glass, Bourcier	7.20
2-Domin. Glass, J. Gauthier	11.35
3-Lachine, Whitehead	19.59

Punition: J. Gauthier.

Deuxième période

4-Lachine, Millar	2.25
5-Dominion Glass, Laberge	4.25
6-Dominion Glass, Ferrand	10.55
7-Lachine, Majeau	12.40

Punition: Benison.

Troisième période

8-Dominion Glass, Bourcier	4.30
9-Dominion Glass, Morin	12.20

Aucune punition.

Les Marlboros gagnent contre South Porcupine

Toronto, 20 — Un but de Johnny Inglis dans la dernière minute de jeu a permis aux Marlboros de Toronto de battre les Bisons de South Porcupine 2-1, ici, hier soir, à la première joute de la série de 2 de 3 pour le championnat sénior de l'Ontario.

Il ne restait que 5 secondes à jouer dans la 3ème période lorsque Inglis a pris une passe de Shamlock pour déjouer le gardien de buts Hal Kemp et donner la victoire aux Marlboros.

La deuxième partie de la série sera disputée vendredi soir, et la 3ème, si nécessaire, samedi soir. Le vainqueur de cette série rencontrera ensuite les Rouyaux de Montréal ou le Saint-Jérôme dans la semi-finale de l'Est des éliminatoires pour la Coupe Allan. Cette série commencera à Montréal lundi prochain.

Les Marlboros ont pris les devants après 6 minutes de jeu à la 1ère période, grâce à un but d'Eddie King, et ils ont conservé cet avantage jusqu'à la fin de la 2ème période.

Au début de la 3ème période, les Bisons ont déclenché une offensive qui a porté des fruits après à peine 25 secondes de jeu, Ossie Carnegie comptant avec l'aide de son frère Harry et Paulsen.

Les deux équipes ont ensuite bataillé à termes égaux jusqu'au but d'Inglis. Les Bisons, qui étaient considérés comme une proie facile avant le début de la série, ont livré une lutte serrée aux Marlboros du commencement à la fin d'une partie qui aurait tout aussi bien pu tourner à leur avantage.

SOUTH PORCUPINE: But, Kemp; défenses: Patten, Hawkey; centre, H. Carnegie; ailiers: O. Carnegie, Paulsen; substituts: Zuke, Morris, J. Young, Allan, Hepworth, et R. Young.

TORONTO: Bastien; Copp, Drummond; Inglis; Shamlock, Kirby; G. McNamara, Davidson, Mair, O'Brien, King et Imstrong, d'Oshawa; arbitres: Armstrong, d'Oshawa; et Farrel de Barrie.

Première période

1. Toronto, King (Inglis)...	5.49
Punition: Hawkey.	

Deuxième période

Aucun point.	
Pun.: Mair, Patton, King.	

Troisième période

2. S' Porcupine, O. Carnegie.	.25
3. Toronto, Inglis (Shamlock) 19.55	
Aucune punition.	

Aucun point.

Noorduyn contre le Canadien National

La deuxième partie de la série semi-finale de la Ligue des Manufacturiers, entre les clubs Noorduyn et Chemin de fer Canadien National, aura lieu ce soir, à l'Auditorium de Verdun et le vainqueur de cette série sera appelé à faire face au Dominion Glass, qui s'est assuré la première place dans les séries régulières.

Le Noorduyn a gagné la première joute lundi dernier à l'Auditorium par le score de 13 à 10. Comme on peut en juger par le résultat, la joute fut très contestée. Le C.N.R., bien que défait dans la première partie, est encore confiant de l'emporter. Il n'avait que trois substituts lundi dernier lorsqu'il se fit battre par une marge de trois buts et il sera au complet ce soir. Du côté du Noorduyn, on commence déjà les préparatifs pour la finale contre le Dominion Glass, car ce club est sûr qu'avec une avance de trois points, il ne peut pas perdre la série.

Dans l'intervalle, le Dominion Glass, qui a terminé la saison en première place après n'avoir subi qu'une défaite aux mains du Noorduyn Aviation et avoir été tenu à une partie nulle par le même club, ne reste pas inactif et le gérant Gaston Parent a organisé des parties d'exhibition pour tenir ses joueurs en condition. Dimanche dernier, les hommes de Parent ont défait une équipe des meilleurs joueurs de collège de la ville par le score de 5 à 3, et hier soir, ils ont rencontré les Rapides de Lachine de la Ligue Montréal et District. Vendredi, le Dominion Glass tiendra sa dernière pratique avant le début de la finale contre le vainqueur de la série Noorduyn-Canadien National, qui prendra fin ce soir.

JE RECONNAIS TON BON GOÛT À L'USAGE DE CETTE BIÈRE, PAUL.

JE NE BOIS QUE DE LA DOW-SA SAVEUR RAFRAÎCHISSANTE EST TOUJOURS EXCELLENTE.

Le Dominion Glass est vainqueur

Dans une intéressante exhibition de hockey et club Dominion Glass, de la Ligue des Manufacturiers, a vaincu les Rapides de la Cité des Sports, hier soir, par un résultat de 6 à 3, à l'Arena de Lachine.

Contra Bourcier a dirigé l'attaque des vainqueurs avec deux buts et une assistance, tandis que Léger et Tremblay ont été fort solides à l'arrière-garde. Pour les vaincus, Tag Millar et Majeau furent les plus effectifs.

Composition des équipes: LACHINE. — Buts: Lamarche; défenses: Slater, L. Lafontaine; centre: Thériault; ailes: Champagne et James. Subs: Campbell Benison, Sloan, Millar, Whitehead, Majeau.

DOMINION GLASS. — Buts: Léclerc; défenses: Léger et Tremblay; centre: Jean Gauthier; ailes: G. Gauthier et Albert. Subs: C. Bourcier, B. Morin, Mantha, Laberge, Ferrand et Dufort.

Arbitres: Barrette et Shore. Sommaire:

Première période

1-Dominion Glass, Bourcier	7.20
2-Domin. Glass, J. Gauthier	11.35
3-Lachine, Whitehead	19.59

Punition: J. Gauthier.

Deuxième période

4-Lachine, Millar	2.25
5-Dominion Glass, Laberge	4.25
6-Dominion Glass, Ferrand	10.55
7-Lachine, Majeau	12.40

Punition: Benison.

Troisième période

8-Dominion Glass, Bourcier	4.30
9-Dominion Glass, Morin	12.20

Aucune punition.

Pittsburgh l'emporte sur les Indiens

Pittsburgh, 20. — Hornets et les Indiens de Springfield en sont venus aux prises dans la première partie de leur série de deux dans trois, hier soir.

Johnny Sherf a été le héros de cette joute alors qu'il a donné la victoire aux Hornets de Pittsburgh dans la troisième période supplémentaire alors qu'il prit une passe d'Eddie Convey pour compléter le point décisif.

Kamisky ouvrit le pointage à la première période sur une passe de Kroll mais dans la même engagement Archambault égalisa les chances après un bel effort individuel.

Sommaire:

Première période

1—Springfield, Kaminsky	8.50
2—Pittsburgh, Archambault	14.20

Punitions: Convey et Howard.

Deuxième période

Aucun point.	
Punitions: Steele, Hunt, Branningham.	

Troisième période

Aucun point.	
Punitions: McAndrews, Thibault.	

Première période supplémentaire

Aucun point.	
Punition: Hellyer.	

Deuxième période supplémentaire

Aucun point.	
Punition: Kroll.	

Troisième période supplémentaire

3—Pittsburgh, Sherf.	
Punition: Knott.	

Noorduyn contre le Canadien National

La deuxième partie de la série semi-finale de la Ligue des Manufacturiers, entre les clubs Noorduyn et Chemin de fer Canadien National, aura lieu ce soir, à l'Auditorium de Verdun et le vainqueur de cette série sera appelé à faire face au Dominion Glass, qui s'est assuré la première place dans les séries régulières.

Le Noorduyn a gagné la première joute lundi dernier à l'Auditorium par le score de 13 à 10. Comme on peut en juger par le résultat, la joute fut très contestée. Le C.N.R., bien que défait dans la première partie, est encore confiant de l'emporter. Il n'avait que trois substituts lundi dernier lorsqu'il se fit battre par une marge de trois buts et il sera au complet ce soir. Du côté du Noorduyn, on commence déjà les préparatifs pour la finale contre le Dominion Glass, car ce club est sûr qu'avec une avance de trois points, il ne peut pas perdre la série.

Dans l'intervalle, le Dominion Glass, qui a terminé la saison en première place après n'avoir subi qu'une défaite aux mains du Noorduyn Aviation et avoir été tenu à une partie nulle par le même club, ne reste pas inactif et le gérant Gaston Parent a organisé des parties d'exhibition pour tenir ses joueurs en condition. Dimanche dernier, les hommes de Parent ont défait une équipe des meilleurs joueurs de collège de la ville par le score de 5 à 3, et hier soir, ils ont rencontré les Rapides de Lachine de la Ligue Montréal et District. Vendredi, le Dominion Glass tiendra sa dernière pratique avant le début de la finale contre le vainqueur de la série Noorduyn-Canadien National, qui prendra fin ce soir.

JE RECONNAIS TON BON GOÛT À L'USAGE DE CETTE BIÈRE, PAUL.

JE NE BOIS QUE DE LA DOW-SA SAVEUR RAFRAÎCHISSANTE EST TOUJOURS EXCELLENTE.

Le Dominion Glass est vainqueur

Dans une intéressante exhibition de hockey et club Dominion Glass, de la Ligue des Manufacturiers, a vaincu les Rapides de la Cité des Sports, hier soir, par un résultat de 6 à 3, à l'Arena de Lachine.

Contra Bourcier a dirigé l'attaque des vainqueurs avec deux buts et une assistance, tandis que Léger et Tremblay ont été fort solides à l'arrière-garde. Pour les vaincus, Tag Millar et Majeau furent les plus effectifs.

Composition des équipes: LACHINE. — Buts: Lamarche; défenses: Slater, L. Lafontaine; centre: Thériault; ailes: Champagne et James. Subs: Campbell Benison, Sloan, Millar, Whitehead, Majeau.

DOMINION GLASS. — Buts: Léclerc; défenses: Léger et Tremblay; centre: Jean Gauthier; ailes: G. Gauthier et Albert. Subs: C. Bourcier, B. Morin, Mantha, Laberge, Ferrand et Dufort.

Arbitres: Barrette et Shore. Sommaire:

Première période

1-Dominion Glass, Bourcier	7.20
2-Domin. Glass, J. Gauthier	11.35
3-Lachine, Whitehead	19.59

Punition: J. Gauthier.

Deuxième période

4-Lachine, Millar	2.25
5-Dominion Glass, Laberge	4.25
6-Dominion Glass, Ferrand	10.55
7-Lachine, Majeau	12.40

Punition: Benison.

Troisième période

8-Dominion Glass, Bourcier	4.30
9-Dominion Glass, Morin	12.20

Aucune punition.

Le hockey professionnel et amateur

LIQUE AMERICAINE (éliminatoires)

Résultats après la 3e période supplémentaire: Pittsburgh 1, Springfield 1 — 1er match, série 2 de 3.

COUPE ALLAN (Manitoba-Bale du Tonnerre) (finale, Ontario)

Port-Arthur 15, Winnipeg 5 — Port-Arthur gagne la série, 2 matches à 0. (finale, Ontario)

COUPE MEMORIAL (finale, Ontario)

Toronto 2, South Porcupine 1 — 1er match, série 2 de 3.

COUPE JACOB (finale, Ontario)

A Québec

Débat cet après-midi sur la canalisation du Saint-Laurent

La nouvelle de la signature d'un accord cause une vive surprise au Parlement — Caucus ministériel ce matin

Les évaluations municipales de Montréal soufflées à un milliard — La Commission scolaire gagne une bonne tranche de la taxe foncière

(De notre envoyé spécial)
Québec, 20 — La Chambre reprendra cet après-midi le débat sur le projet de canalisation du Saint-Laurent que M. Duplessis réclame avec tant d'insistance depuis la fin du mois de janvier.

On sait que le chef de l'opposition a inscrit une motion où il demande production de la correspondance échangée entre les gouvernements provincial et fédéral sur ce sujet.

M. Duplessis a déclaré, au nom du parti de l'Union nationale, qu'il est carrément opposé au projet de canalisation, et qu'en cela il ne fait que suivre l'attitude énergique prise par la Législature au temps de M. Taschereau.

M. Gordon Hyde, député de Montréal-Westmount, avait ajourné le débat qui, depuis, est resté dans les limbes sessionnelles, car M. Godbout a refusé à huit reprises, les motions de l'opposition pour le continuer.

Les députés oppositionnistes ont vainement fait savoir que, les négociations étant en cours, l'heure était pressante pour la Législature de se prononcer avant qu'il fut trop tard et que la dévotion du premier ministre envers M. Lapointe ne devait pas aller jusqu'à rester muet sur une telle question.

M. Godbout a commencé par dire qu'il n'y avait aucun projet devant le gouvernement. Puis il a déclaré qu'il avait reçu de la correspondance, mais qu'elle ne lui appartenait pas entièrement.

Surprise
Hier après-midi la nouvelle est arrivée que les gouvernements du Canada et des Etats-Unis, de consentement avec le gouvernement ontarien, avaient signé un accord sur la canalisation du Saint-Laurent. Elle a causé un vif émoi en Chambre, où l'on paraît maintenant d'avis qu'il eût mieux valu discuter l'affaire dès le début de la Session pour affirmer au moins certaines des revendications de la province, tout en se réservant de discuter le projet une fois exposé; et que retarder le débat jusqu'après la signature du traité, c'est, suivant l'expression populaire, de la moutarde après dîner.

Caucus ce matin
Aussitôt que la nouvelle a été recue, le gouvernement a convoqué immédiatement un caucus des députés ministériels pour ce matin et, pour cela, il a fait rescinder la convocation du comité des bills privés qui devait avoir lieu ce matin.

Il paraît de plus en plus évident que la méthode expectante du gouvernement de Québec, qui consiste à éviter les débats et les expressions d'opinion qui pourraient embarrasser les amis politiques d'Ottawa, conduit à de singuliers résultats et que, en définitive, le gouvernement provincial lui-même en sera la victime au point de vue prestige politique.

On est en train de démontrer de nouveau pour la centième fois que l'allégeance politique d'un parti politique provincial à un parti politique fédéral est, pour Québec, une énorme sottise, quand elle ne va pas même jusqu'à une sorte d'inconscience trahison.

Le milliard
Le comité des bills privés a terminé hier, vers minuit, l'étude du bill de Montréal. Nos conseillers sont repartis plutôt mécontents à cause du projet Bouchard, pour souffler les évaluations au chiffre d'un milliard. La discussion a été assez vive sur la question et on avait le sentiment que plus on avançait et moins on y voyait.

Il y a une chose certaine, c'est

J.-E.
FOURNIER
Limitée
MANUFACTURIERS
D'ARTICLES
DE VOYAGE
10 magasins

LE DEVOIR
Tarif d'abonnement
(hors Montréal)

Canada	
1 semaine	20
2 semaines	3
3 semaines	50
1 mois	60
2 mois	1.10
3 mois	1.50

Etr.-Unis

1 semaine	25
1 mois	75
3 mois	2.00

Faire remise par chèque au pair ou mandat au "Devoir"
Boite Postale 500, Place d'Armes Montréal (abonnements)

A Ottawa

(Suite de la première page)

seront communs à la navigation et à l'aménagement des forces hydrauliques, \$130,788,000. Le projet coûtera en tout la somme de \$266,170,000. Il s'agit évidemment d'une estimation. Le texte de l'accord révélera comment les gouvernements des Etats-Unis et du Canada se partageront le coût des travaux. Il contiendra aussi des précisions sur ce qu'il est des chiffres ci-dessus ne couvrent pas tout le projet.

Correspondance

M. Mackenzie King a donné lecture d'une lettre qu'il adressait le 5 mars 1941, à M. Pierrepoint Moffat, ministre des Etats-Unis à Ottawa, et la réponse qu'il a reçue de M. Moffat, le 11 du même mois. Cette correspondance intéressante à plusieurs points de vue. L'attitude du premier ministre du Canada est caractéristique. Il ne sait pas s'il serait opportun de procéder à la canalisation du Saint-Laurent en un temps comme celui-ci, à cause de l'immense effort de guerre de notre pays. Il demande respectueusement au gouvernement des Etats-Unis de se prononcer là-dessus. M. Moffat a transmis la lettre de M. King à M. Roosevelt. La réponse du ministre américain au premier ministre canadien est précieuse. Elle contient une longue note personnelle de M. Roosevelt. Celui-ci n'est pas comme M. King. Il sait où il va, ce qu'il veut. S'il ne dit pas toutes les raisons pour lesquelles il le veut, il en donne une qui ne souffre pas de réplique de la part du gouvernement King-Lapointe.

Cette raison, la voici: "Le gouvernement des Etats-Unis est engagé dans un grand programme de défense. Il a été décidé de fournir à la Grande-Bretagne, aux membres du Commonwealth et à leurs alliés tous les matériaux qui seront nécessaires pour leur permettre de mener la guerre à bonne fin. En même temps nous sommes à renforcer nos propres défenses de manière à empêcher l'ennemi de menacer la sécurité de notre hémisphère. (...) Le gouvernement des Etats-Unis considère le projet des Grands Lacs et du Saint-Laurent directement associé aux plus importants objectifs nationaux que ce gouvernement se propose d'atteindre. Il estime qu'il y a lieu de donner suite à ce projet et que la construction devrait commencer le plus tôt possible. Il regarde la construction de ce projet comme une affaire de la plus haute nécessité".

A cause de la guerre

C'est plutôt catégorique. M. Roosevelt est en faveur du projet, parce qu'il faut des quantités grandissantes d'énergie électrique à l'industrie américaine, particulièrement à l'industrie de guerre. Quant à la canalisation, elle sera nécessaire si l'on veut utiliser les chantiers maritimes, existants et futurs, des Grands Lacs, pour la construction des navires de guerre et des cargos. "Nul ne peut encore prédire, dit M. Roosevelt, jusqu'à quel point l'attaque intensive des convois par les sous-marins et les avions nécessitera une expansion du programme prévu (de constructions navales)". Et M. Roosevelt d'ajouter: "J'estime que les fonds et le capital humain requis pour compléter au plus tôt le projet de la canalisation du Saint-Laurent représentent une dépense de très bon aloi en ce qui regarde notre commun effort de défense et même notre projet d'aide à la Grande-Bretagne".

Québec à l'arrière-plan

Le rôle de la province de Québec dans les négociations qui viennent de se terminer, semble avoir été plus que modeste. M. Mackenzie King a pourtant mentionné le fait que l'accord prépare "la canalisation profonde de la tête des Grands Lacs jusqu'au havre de Montréal". Il a dit aussi qu'il déposera la correspondance échangée entre le gouvernement de Québec et celui de l'Ontario depuis le mois de mai 1938 jusqu'à la signature de l'accord. Serait-ce à dire qu'il n'y a eu aucun échange de correspondance entre Ottawa et Québec? En tout cas, vu le silence obstiné que M. Adélard Godbout a observé sur la question, il sera intéressant de connaître ses vues. Car la canalisation du fleuve, cela intéresse la population de notre province. Maintenant que l'entente est conclue, M. Godbout ne pourra plus s'objecter à ce que l'on discute la politique de ses amis d'Ottawa.

Démocratie, vain mot

Nous vivons, en tout cas, en un bien étrange régime démocratique. Pendant que les négociations étaient en cours entre Washington et Ottawa, MM. Mackenzie King et Adélard Godbout, deux premiers ministres libéraux — et qu'est-ce qu'un libéral sinon un partisan de la liberté? — se sont refusés à discuter les problèmes affectant l'aménagement des forces hydrauliques et à la canalisation du fleuve, notre plus belle et notre plus riche ressource naturelle. Hier après-midi, après la déclaration préliminaire de M. Mackenzie King, M. J.-S. Roy, député conservateur indépendant de Gaspé, a posé la question suivante au premier ministre: "Etant donné que les négociations en vue de donner suite à ce projet étaient en cours depuis 1938, pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas soumis cette importante question à l'approbation du peuple canadien lors des élections de 1940?"

M. Mackenzie King s'est tout d'abord excusé de ne pouvoir répondre en français à M. Roy. Et il a ajouté: "As I understand his question, it is merely academic. However, I shall read it over carefully and if I think it requires any further answer I shall make it on another occasion". — Tu que je comprends sa question, elle est purement académique. Toutefois, je la relirai attentivement et si j'estime qu'elle exige une autre réponse, je la ferai en une autre circonstance".

Question académique, évidemment, que de savoir si le gouvernement du Canada a ou n'a pas mandat pour se lancer dans pareille aventure. Question académique, alors, que de savoir si le gouvernement libéral a ou n'a pas mandat pour établir un cabinet de coalition? Ce n'était pas l'avis de M. Ernest Lapointe pas plus tard qu'il y a quelques semaines. Mais le gouvernement n'invoque la question de mandat que dans les cas où cela fait son affaire à lui, sert les fins de sa politique à lui.

On y met le prix

M. Mackenzie King a rapporté avec une particulière insistance et une visible satisfaction le fait que M. Roosevelt avait voulu consigner dans les documents officiels la détermination du gouvernement des Etats-Unis de fournir à la Grande-Bretagne, aux membres du Commonwealth et à leurs alliés tout l'appui moral et matériel nécessaire à une heureuse poursuite des hostilités. C'est beau. Toutefois on ne peut s'empêcher de penser que M. Roosevelt y met le prix: l'aménagement des forces hydrauliques et la canalisation du Saint-Laurent. Avant-hier M. Jean-François Pouliot parlait des dangers de l'annexion du Canada aux Etats-Unis. Nos besoins d'argent nous obligent peut-être à passer sous la tutelle, plus ou moins directe, de la République voisine. Mais lorsque les Etats-Unis auront acquis des droits sur le Saint-Laurent et que les navires de guerre américains navigueront en toute liberté sur le fleuve, les dangers d'annexion seront encore plus grands. Des pessimistes soutiennent qu'après la guerre le problème de l'annexion se posera pour de bon.

L'histoire dira-t-elle que le Canada a perdu sa liberté pour avoir voulu combattre pour la liberté des autres peuples? C'est possible.

Léopold RICHER

L'actualité

(Suite de la première page)

tions prohibitives ou presque. La revue américaine qui donne des renseignements à ce sujet mentionne que trois d'entre les dix Best Sellers des trois derniers mois ont traités de la question. L'un des trois, dans le mois qui a suivi sa publication, coûtait déjà \$15,000 en frais de publicité; le second en coûtait \$20,000. Le troisième, plus modeste, comme de raison, peut-être le moins Bon Vendeur de ces trois Best Sellers, ne s'attribuait que la dernière part des \$45,000, c'est-à-dire un bien maigre \$10,000.

La même revue, qui semble assez bien renseignée quant à ces sortes de choses, signale encore que deux romans, qui doivent bientôt voir le jour aux Etats-Unis ont déjà été l'objet d'une publicité intensive. Les deux annonces parlent comme des chefs-d'œuvre et ceux qui le disent sont payés pour le faire. Dans le cas de l'un de ces chefs-d'œuvre, la publicité est déjà de l'ordre de \$15,000 et dans le cas du second, une publicité de même genre atteint le chiffre de \$10,000.

Il peut arriver, écrit la revue en question, qu'un Best Seller soit un bon livre, qu'il soit même un livre excellent, voire un chef-d'œuvre. Il n'en reste pas moins que, bon ou non, un Best Seller, au point où en sont les choses dans le monde de la librairie aux Etats-Unis, ne se vendrait pas sans l'adjuvant d'une publicité tapageuse et que les gens intelligents commencent à trouver déplacée. En somme il est toujours possible qu'un jeune homme de grand talent mais frappé, depuis sa naissance, d'impuécuniosité, écrive un livre qui soit véritablement un chef-d'œuvre. S'il ne se présente à point, dans sa vie, le commanditaire capable de lui avancer les dix, quinze ou vingt mille dollars de la publicité nécessaire, comment pourrait-il faire connaître son livre au public? La revue pose la question mais sans y répondre. Si ce n'est toutefois qu'elle recommande à ses lecteurs de ne pas se fier trop à la publicité qui se fait autour des livres récemment parus ou sur le point de paraître.

Le conseil a bien sa valeur; il peut même avoir, si le public se mettait à le suivre, une valeur de grande nuisance contre les Best Sellers présents et à venir. Ce qui ne serait peut-être pas un mal. Mais ce même conseil serait-il d'une grande utilité au jeune auteur pauvre et de grand talent, en puissance de chef-d'œuvre?

Un journal assez répandu et lu aux Etats-Unis, le New York Times, publiait, il n'y a pas longtemps, un article au sujet de ces mêmes choses. L'auteur anonyme écrivait que ceux qui font métier d'écrire des livres se peuvent classer en deux catégories bien distinctes: ceux qui sont financièrement à l'aise, qui ont les moyens d'écrire ce qu'ils veulent et quand ils le veulent; et les autres, la multitude innombrable de ceux qui écrivent ou veulent écrire pour gagner leur vie. A ceux-là l'auteur de l'article rappelait que certains auteurs de livres, et non parmi les moins connus et les moins célèbres, exercent un métier qui leur assure le nécessaire, par exemple le métier de plombier ou encore le métier de maçon.

Vient de paraître

A travers la France meurtrie
par Pierre TRIOLET, évacué

Six semaines de voyage. Six semaines de misère. Présentation par Joseph Léolot, auteur de "La Croix païenne".

Volume de 115 pages. Au comptoir 50c; par la poste 60c, taxe comprise.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Il est certain que si le métier d'écrivain, aux Etats-Unis, en est rendu à exiger de son homme des arbes publicitaires de l'ordre de dix, quinze ou vingt mille dollars, ça n'est plus un métier dont le pauvre monde puisse vivre. C'est un métier de millionnaire ou encore de star du cinéma et de la radio.

20-III-41 **Albert ALAIN**

Bloc notes

(Suite de la première page)

Autre fait, sauf ce qui appartient aux gouvernements, les propriétés dites non imposables ne sont point en réalité exemptes d'impôt. Elles sont franches de l'impôt dit foncier, mais sujettes aux taxes que l'on qualifie de spéciales.

Ce sont ces derniers impôts qui, comme les autres, seraient haussés de 7 1/2 %.

Un "enfant"

On a vu hier la biographie du vénérable M. Biron, qui vient de mourir presque nonagénaire à Manchester, N.-H. Ce patriarche, qui est arrivé à Manchester tout bébé, qui y a passé sa vie, a été l'un des bienfaiteurs des siens. Partit des plus modestes emplois, il a joué dans la vie franco-américaine un rôle important. Il a été l'un des premiers paroissiens de la première paroisse catholique de la ville, l'un des premiers paroissiens ensuite de la première paroisse franco-américaine. Son nom restera particulièrement attaché à celui de l'Association canado-américaine, dont il fut le premier président et qui est devenue l'une des institutions franco-américaines les plus considérables.

Les Franco-Américains s'inclinent avec respect devant les restes mortels de ce pionnier, qui a eu la joie de voir grandir les oeuvres auxquelles il s'est dévoué.

Combien d'autres, modestes, presque inconnus, partis plus tôt, mais dont les oeuvres subsistent, méritent ce respect et la gratitude de tous les nôtres!

Cette première génération des Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre nous offre vraiment des types admirables.

Nous rendons-nous bien compte, nous de la vieille province, de ce qu'ont fait ces émigrés, dans les conditions les plus difficiles?

Is ont, en réalité, écrit l'une des plus belles pages de notre histoire.

20-III-41 **O. H.**

Etats-Unis

Votation des

\$7 milliards

Flottille de guerre

Washington, 20 (A.P.) — La Chambre des représentants a adopté hier les crédits de \$7,000,000,000 pour l'assistance à la Grande-Bretagne par un vote de 336 à 55, qui a rallié une majorité au sein des deux partis. La Chambre n'a pas apporté la moindre modification au projet de loi. Les partisans de l'administration comptent que le Sénat hâtera également l'adoption de la mesure et que l'administration pourra disposer de ces crédits dès le début de la semaine prochaine.

Le secrétaire de la Marine, M. Frank Knox, a annoncé hier que son département est actuellement à rassembler une nombreuse flottille de petits navires de tous genres — torpilleurs légers, chasseurs de sous-marins, chalutiers, yachts de plaisance armés — qui pourront servir à combattre les sous-marins et à escorter les convois. Cette flottille constituerait le premier renfort que l'on fournirait à la marine anglaise en vertu du projet d'assistance. M. Knox a précisé que cette flottille ne comporterait pas de contre-torpilleurs.

Le secrétaire de la marine a encore révélé que son département est actuellement à étudier une demande de la Grande-Bretagne qui voudrait obtenir l'usage des chantiers navals des Etats-Unis pour réparer ses navires endommagés.

Le communiqué

allemand

Berlin, 20 (A.P.) — Voici le texte du bulletin émis aujourd'hui par le haut commandement allemand: "Des sous-marins ont coulé \$9,500 tonnes de cales ennemies qui faisaient partie d'un convoi puissamment protégé, notamment un baleinier de plus de 20,000 tonnes. D'autres navires marchands d'une jauge totale de 21,000 tonnes ont été fortement endommagés."

"De très puissantes unités de l'aviation ont attaqué, la nuit dernière, avec une efficacité parfaite des objectifs essentiels à la guerre dans la capitale anglaise. La visibilité était excellente. Au cours de l'attaque, les ouvrages du port et des bassins ont été bombardés de façon particulièrement vigoureuse de projectiles explosifs et incendiaires. L'attaque en carrousel, qui a duré six heures, a causé les plus grands dégâts aux bassins Royal-Victoria, Royal-Albert et King-George V ainsi qu'aux ouvrages du port dans le coude de la Tamise.

"On a observé des champs étendus d'incendies et d'explosions visibles à une grande distance. On a obtenu des coups directs contre des usines sur la rive nord-est du coude de la Tamise. On a mis le feu à des navires marchands dans la Tamise.

"Des avions de reconnaissance ont attaqué hier avec succès un convoi puissamment protégé. Un navire marchand d'environ 7,000 tonnes a été coulé. Deux autres navires d'une jauge totale d'environ 10,000 tonnes ont été fortement endommagés par des bombes. Au cours d'une attaque par des avions de chasse contre le sud de l'Angleterre, l'ennemi a perdu trois ap-

PLateau 5151

73ème ANNIVERSAIRE DUPUIS

Messieurs... Quelle chance nous offrons à prix de solde vendredi un lot de

ROBES DE CHAMBRE

en tissu édredon



(légèrement imparfaites mais rien pour affecter leur apparence ou leur durée)

Ordinairement 3.50 et 3.95 —
PRIX DE SOLDE VENDREDI

2.50

Petites, moyennes et grandes tailles dans le lot, mais pas, dans chaque nuance. Elles sont confortables et chaudes. GRIS, BLEU ou ROUGE.

Pas de commandes postales ni téléphoniques s.v.p.

DUPUIS — rez-de-chaussée (St-Catherine)

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président
A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-gér.

Un ouvrage de grande actualité

LA CROIX PAÏENNE

par Joseph Léolot

Table des matières:

- Hitler;
- Les précurseurs;
- Le milieu raciste primitif;
- National-socialisme et racisme;
- La foi hitlérienne;
- La morale hitlérienne;
- L'essor national-socialiste;
- La réaction catholique;
- L'effort suprême: Brüning;
- Hitler au pouvoir;
- Le Concordat;
- "Synchronisation";
- Une condamnation du Saint-Office;
- "Christianisme positif";
- Le 30 juin 1934;
- Le plébiscite sarrois;
- La persécution;
- La lutte pour la jeunesse;
- La déchristianisation de l'école;
- Les prêtres en prison;
- Les procès des dévies;
- Les procès de moeurs;
- Le combat de Pie XI pour l'Eglise d'Allemagne;
- L'Eglise d'Allemagne à la veille de la guerre;
- Epilogue.

Volume de 190 pages, format bibliothèque.

Au comptoir ou par la poste, \$1.00.

Service de Librairie du "Devoir",
430 rue Notre-Dame est — Montréal.

pareils du type "Spitfire" dans des engagements aériens.

"En Afrique-nord, les défenses antiavions allemandes ont abattu un avion de combat anglais.

"Quelques rares avions ennemis ont pénétré au-dessus de l'ouest de l'Allemagne au cours de la nuit du 19 au 20 mars, jetant un petit nombre de bombes explosives et incendiaires qui ont surtout fait des dommages matériels dans le quartier domiciliaire d'une ville.

"Les pertes de l'ennemi se sont élevées hier à quatre appareils, tandis que nous n'en perdions aucun".

France

Collaboration franco-allemande

Déclaration de M. de Brinon

La Rochelle. — M. de Brinon, parlant à La Rochelle à la presse, a déclaré notamment: "Le rôle que j'assume, de représentant du gouvernement français pour les territoires occupés, m'amène naturellement à avoir des relations avec les autorités occupantes et je me sou-

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.